

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE - RED. ADM. et PUBL. La Chaux-de-Fonds: Parc 103 tél. réd. (0391) 31088 tél. adm. et publ. (0391) 31087 CCP 23 313
Lausanne: Saint-Pierre 1 tél. (021) 22 69 10, CCP 10 8300 Genève: Argand 4 tél. (022) 32 42 40 CCP 12 7715 ABONNEMENTS: 1 mois Fr. 4 -
3 mois Fr. 11 - 6 mois Fr. 22 - 1 an Fr. 44 - LE NUMÉRO 30 ct. Directeur René Meylan. Rédacteur en chef responsable: Willy Brandt

En marge d'un débat parlementaire sur la Croix-Rouge: Qui sont les «gnomes de Genève»?

Les remarques faites au Conseil national sur la composition du CICR et sa politique des relations publiques étaient justifiées et nous en avions fait écho ici même. Cependant, il nous semble qu'elles viennent trop tard, qu'une certaine évolution se fait jour et qu'il s'agit de l'encourager.

A titre de document, nous donnerons ci-après la liste des membres du Comité international de la Croix-Rouge. On constate, comme l'a relevé le rapporteur de langue française au Conseil national, M. G.-A. Chevallaz (rad., Lausanne) qu'il compte huit Genevois, sept Romands et huit Allemands.

On peut aussi établir le classement suivant en tenant compte des formations ou des professions: militaires: 2 (dont un médecin); juristes: 7; financiers: 3; médecins: 4 (dont un militaire); hommes de lettres: 3; activités humanitaires: 2; syndicalistes: 2; diplomate: 1; professeurs d'Université: 5 (tous déjà mentionnés sous les rubriques précédentes).

Le système de cooptation peut-il être remplacé? Il semble être le seul en mesure de préserver l'indépendance de l'institution, et ce serait la diminuer fortement que de confier au Conseil fédéral le choix de la moitié des membres du comité. «Pour nous, Berné est aussi loin que Buenos-Aires», déclarait le directeur général du CICR.

Quoi qu'il en soit, voici la liste officielle des membres du CICR.

François NORMANN.

COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

MM. S. Gonard, ancien commandant de corps d'armée, ancien professeur à l'Institut universitaire de hautes études internationales à Genève, président (membre depuis 1961);

J. Chenevière, docteur en lettres h. c., vice-président d'honneur (1919);
M. Bodmer, docteur en philosophie h. c. (1940);

L. Boissier, docteur en droit, professeur honoraire de l'Université de Genève, ancien secrétaire général de l'Union interparlementaire (1946);

P. Ruegger, ancien ministre de Suisse en Italie et en Grande-Bretagne, membre de la Cour permanente d'arbitrage (1948);

R. Olgiati, docteur en médecine h. c., ancien directeur du Don suisse (1949);

M^{me} M. Gautier-Van Berchem, ancien chef de service de l'Agence centrale des prisonniers de guerre (1951);
MM. F. Siordet, avocat, conseiller du Comité international de la Croix-Rouge de 1943 à 1951, vice-président (1951);

G. Bordier, ingénieur dipl. EPF, MBA Harvard, banquier (1955);

† A. Franceschetti, docteur en médecine, professeur honoraire de clinique ophtalmologique à l'Université de Genève (1958-1968);

H. Bachmann, docteur en droit, secrétaire général adjoint du Comité international de la Croix-Rouge de 1944 à 1946, vice-président (1958);

J. Freymond, docteur en lettres, directeur de l'Institut universitaire de hautes études internationales, professeur à l'Université de Genève (1959);

D. Schindler, docteur en droit, professeur à l'Université de Zurich (1961);

H. Meuli, docteur en médecine, colonel brigadier, ancien chef du Service de santé de l'armée suisse (1961);

M^{lle} M. Duvillard, directrice de

l'École d'infirmières Le Bon Secours (1961);

MM. M. Petitpierre, docteur en droit, ancien président de la Confédération suisse (1961);

A. Graedel, ancien député au Conseil national suisse, secrétaire général de la Fédération internationale des ouvriers sur métaux (1965);

M^{me} D. Bindschedler-Robert, docteur en droit, professeur à l'Institut universitaire de hautes études internationales (1967);

MM. M. Naville, licencié ès lettres, directeur de banque (1967);

J. F. de Rougemont, docteur en médecine (1967);

R. Galopin, docteur en droit (1967);

J. Pictet, docteur en droit (1967);

W. Jucker, secrétaire de l'Union syndicale suisse (1967).

Membres honoraires: M^{lle} L. Odier, vice-présidente d'honneur; MM. F. Barbey, C. Burckhardt et P. Carry, M^{lle} S. Ferrière, MM. E. de Haller, P. Logoz, A. Vannotti, A. Vischer.

Direction: MM. R. Galopin, directeur général; J. Pictet, directeur général; Cl. Pilloud, directeur.

LES ÉLECTIONS BÂLOISES

Les indépendants paraissent avoir le vent en poupe

Les premiers résultats de l'élection des 130 membres du Grand Conseil du canton de Bâle-Ville font apparaître un déplacement des voix en faveur de l'Alliance des indépendants.

Le dépouillement des listes est déjà terminé dans plusieurs cercles électoraux. Il montre une très nette augmentation du nombre de suffrages en faveur de l'Alliance des indépendants, qui détenait jusqu'ici onze mandats au Grand Conseil. Dans le Petit-Bâle, ce gain est de deux ou trois mandats au détriment du Parti radical, qui enregistre aussi des pertes dans d'autres cercles électoraux. Le Mouvement contre la surpopulation étrangère a déjà gagné un mandat dans deux circonscriptions.

A Bâle, les listes panachées et cumulées constituent toujours la grande inconnue. Lors des élections au Grand Conseil de 1964, on n'avait dénombré que 20 028 listes inchangées sur 31 658.

BALE: Un conseiller d'Etat radical en ballottage. — Ce sont 70 997 citoyens et citoyennes de Bâle-Ville, soit une participation de 46%, qui ont participé dimanche à l'élection du Conseil d'Etat. Six des sept membres du gouvernement sortant ont été réélus au premier tour, à savoir les trois socialistes, F. Hauser (40 616 voix), E. Wyss (39 589) et M. Wullschleger (37 591), le libéral L. Burckhardt (39 684) le chrétien-social A. Abegg (36 156) et l'un des radicaux A. Schneider (37 419). La majorité absolue était de 35 240.

Le deuxième conseiller d'Etat radical, M. E. Miescher, est en ballottage avec 31 636 voix et devra affronter un second tour de scrutin. Il est suivi des deux candidats de l'Alliance des indépendants, MM. W. Allgoewen (24 754 voix) et G. Eichenberger (13 770) et des trois candidats de l'Action nationale contre la surpopulation étrangère, MM. R. Weber (4445) et A. Ammann (4206) et M^{me} R. Besmer (3171).

Cela s'est passé dans notre pays

BALE: Après un meurtre. — L'enquête sur le meurtre de M. Alfred Zürcher, un homme de 42 ans, qu'on a retrouvé, vendredi à l'aube, dans des W.-C. publics de Bâle, suit son cours. La police examine actuellement les nombreux renseignements fournis par le public.

MARTIGNY: Tombé dans une crevasse. — Les pilotes des glaciers accompagnés de plusieurs sauveteurs de la région du Grand-Saint-Bernard ont dû se porter au secours de deux skieurs dans l'après-midi de dimanche dans la région du Mont-Velan. L'un d'eux, M. Roger Favre, de Genève avait fait une chute dans une crevasse où il perdit la vie.

SION: Tué en rentrant chez lui. — La route cantonale reliant Sion à Martigny a été le théâtre, dimanche, peu avant 1 h., d'un accident qui devait coûter la vie à un jeune homme de la région, M. Hervé Delaloye, 21 ans, d'Ardon. Celui-ci avait pris place dans une voiture conduite par un Italien qui devait le ramener à son domicile. Le chauffeur perdit le contrôle de son véhicule à la sortie de Sion. M. Delaloye a été tué dans l'accident.

SION: Il part avec la caisse. — Travaillant depuis plusieurs mois dans un restaurant de Sion. Un jeune sommelier français, Patric M., 19 ans, de Paris, abusa soudain de la confiance que ses patrons lui témoignaient. Il s'empara de la caisse de l'établissement, emplit plusieurs valises d'objets volés et sauta dans le premier direct pour Lausanne. On a perdu ses traces, mais tout porte à croire qu'il a déjà rejoint la France.

SAINT-GALL: Avance des indépendants. — Soixante-dix pour cent des citoyens du canton de Saint-Gall se sont rendus aux urnes ce week-end pour le renouvellement du Grand Conseil. Cette élection a été marquée par une forte avance de l'Alliance des indépendants aux dépens des trois partis traditionnels (conservateur, radical et socialiste). La répartition définitive des 205 sièges est la suivante: 96 conservateurs (-2), 65 radicaux (-2), 29 socialistes (-2) et 14 indépendants (+6).

Les suffrages se sont répartis ainsi: 28 670 pour le parti conservateur (30 059 en 1964), 19 938 pour le Parti radical (21 478), 9628 pour le Parti socialiste (10 360) et 4276 pour l'Alliance des indépendants (2983).

ORGANISATION DU MARCHÉ DE L'OR. — Les grandes banques suisses veilleront dès lundi à une certaine organisation du commerce de l'or dans le pays. C'est ce qu'a déclaré dans la nuit de dimanche une personnalité autorisée du monde bancaire zurichois, après la décision de la conférence des gouverneurs des banques centrales de séparer le marché de l'or en un marché officiel et un marché libre.

Les grandes banques suisses prendront les mesures propres à empêcher le chaos sur le nouveau marché libre. Leurs représentants, qui ont discuté dimanche de la situation, s'attendaient à cette division du marché de l'or. «Il ne devrait rien se passer de trop grave maintenant», a ajouté cette personnalité. «On a craint un moment que la Grande-Bretagne ne doive prendre certaines mesures, mais comme un nouveau et important crédit lui a été accordé, la livre est de nouveau soutenue. Il faut s'attendre aussi que le marché libre de l'or sera assez rapidement équilibré».

ZURICH: Retirée ou non? — Le comité qui a lancé l'initiative contre l'hyperxénie a décidé, lors de sa séance de samedi, à la majorité des

M. Blaiberg a quitté l'hôpital



Le malade le plus célèbre du monde, le dentiste sud-africain Philipp Blaiberg, a quitté samedi l'Hôpital de Capetown. Il y a deux mois et demi, on lui avait greffé le cœur d'un jeune homme de couleur. Notre photo montre Philipp Blaiberg avec sa femme après qu'il eut quitté l'hôpital.

Genève: La loi sur les autos refusée

A la suite des deux référendums lancés par le Parti du travail et les vigilants contre le projet de loi voté le 22 décembre par le Grand Conseil de Genève, augmentant les taxes sur les véhicules à moteur, les électeurs et les électrices étaient appelés à se prononcer sur cette augmentation, apportant 3,9 millions de francs à la caisse de l'Etat. Les résultats de cette votation sont les suivants: l'augmentation a été refusée par 23 585 non contre 12 982 oui. La participation n'a été que de 22,9%.

Ce résultat était généralement attendu car, dès l'instant où il y avait référendum, il était prévisible qu'une majorité d'électeurs, pour la plupart propriétaires de voitures, s'opposeraient à toute augmentation. La décision est nette et sans appel. Elle indique, ainsi que le soussigné le relevait lors de la séance du Grand Conseil de vendredi dernier, qu'en cas de rejet, le Conseil d'Etat et le Grand Conseil devront renoncer à tout autre projet de hausse des taxes sur autos: le contreprojet présenté à la Commission parlementaire des contributions publiques par le Parti du travail, lequel prévoyait une hausse de 17 à 20%, subirait le même sort que le compromis qui vient d'échouer.

Le Parti socialiste s'était opposé au projet du Conseil d'Etat prévoyant une augmentation linéaire de 35% et

avait proposé une hausse progressive d'après le nombre de chevaux, les petites voitures de 2 CV n'étant pas touchées.

Les raisons de ce rejet sont multiples: à commencer par l'opposition des contribuables riches et aisés qui ne voulaient pas déboursier davantage pour la collectivité. Il y a aussi le grand nombre de gens qui sont allés habiter les cités de la périphérie contre leur gré et pour lesquels l'auto est devenue le moyen de locomotion indispensables. Pour ces derniers, l'argument était valable. D'autre part, l'annonce d'un boni de 18 millions de francs pour l'exercice 1967 a semé passablement de confusion dans les esprits, venant après d'autres déclarations officielles contradictoires. Enfin, les propriétaires de taxis et les transporteurs voyaient leurs charges augmentées de manière trop onéreuse à leur avis, d'autant plus que, pour tous les transports dans la région frontalière, ils doivent déjà payer de fortes taxes.

Convoquée d'ores et déjà pour demain mardi, la Commission du budget examinera l'incidence de la décision du corps électoral sur le budget 1968. Malgré le résultat négatif, il faudra bien trouver les moyens de faire face aux tâches essentielles de l'Etat, dont le réajustement des traitements du personnel n'est pas la moindre.

L. FIGUET.

deux tiers, de retirer son initiative. Le jour précédent, le congrès du Parti démocrate du canton de Zurich avait recommandé au comité de ne pas retirer l'initiative.

Lundi après midi, le comité se réunira une seconde fois pour informer la presse de sa décision.

MORGES: Deux motocyclistes se tuent. — M. Gaston Clément, 36 ans, aiguiser à Préverenges, roulait à motocyclette sur la route cantonale conduisant à Lausanne, quand il perdit la maîtrise de son véhicule sur le pont de la Venoge, entre Morges et le chef-lieu. Projeté contre un mur, il a été tué sur le coup. Quant à sa femme Odette, 34 ans, qui avait pris place sur le siège arrière, elle est décédée lors de son transport à l'Hôpital cantonal. Le couple laisse trois orphelins âgés de 9 ans, 8 ans et 8 mois.

MORGES: Vol. — On a découvert que des voleurs ont pénétré dans les bureaux de la Cave Coopérative de la Côte. Ils ont ouvert le coffre-fort à l'aide d'un chalumeau et se sont emparés de 20 000 fr. et de carnets de caisse d'épargne.

NYON: Gros vol. — Dans la nuit de vendredi à samedi, on a pénétré par effraction, dans la bijouterie de M. Alfred Guignard, à la rue de la Gare, à Nyon, et on a emporté pour environ 100 000 fr. de montres et de bijoux.

GENÈVE: Le barbon jaloux. — Dimanche, peu avant le lever du jour, à la sortie d'une taverne du quartier de Rive, à Genève, une altercation a éclaté au sein d'un groupe d'Italiens et d'Italiennes qui sortaient de l'établissement. Un Italien, de 44 ans, avait pris ombrage du fait que sa cousine, de 20 ans, qu'il considérait un peu comme sa fiancée, se soit trouvée en compagnie d'autres Transalpins. Le jaloux se rendit dans sa voiture garée à proximité et en revint avec un pistolet chargé. Il tira visant plus particulièrement la jeune fille. Elle eut l'avant-bras droit traversé d'une balle. Une amie de cette dernière, une Italienne de 32 ans, de Bregny, a été atteinte à la cuisse droite. Le jaloux prit la fuite en direction du centre de la ville, mais un de ses compatriotes, avec l'aide d'un chauffeur de taxi, l'a arrêté à la rue d'Italie.

La Chaux-de-Fonds

RIGOLET GALLI RENAUD HUGGLER HUGUENIN SGUALDO REINHARD TURLER

PELLETIER

Patinoire des Mélèzes
Mardi 19 mars, à 20 h. 30
GRAND MATCH INTERNATIONAL

**LA CHAUX-DE-FONDS, CHAMPION SUISSE 1968
CANADIENS D'EUROPE**

CHEVALLEY

CURCHOD JEANNIN STAMBACH DIETHELM POUSAZ DUBOIS BERGER

Mise au point

La presse quotidienne a publié ces derniers jours des informations relatives à la fermeture, au 31 mars 1968, d'une fabrique de pierres fines, à La Chaux-de-Fonds.

Pour éviter toute confusion et pour couper court aux rumeurs qui circulent, nous tenons à déclarer que les informations précitées ne nous concernent en rien.

Notre maison, qui est le plus important producteur de pierres d'horlogerie en Suisse, poursuit inlassablement son activité, continuant ainsi à apporter une importante contribution à la mise sur le marché mondial de montres suisses de qualité.

La Chaux-de-Fonds, le 18 mars 1968.



Méroz «pierres»

MÉROZ ET C^{IE}, SUCESSEURS
MANUFACTURE DE PIERRES D'HORLOGERIE
AVENUE LÉOPOLD-ROBERT 105
2301 LA CHAUX-DE-FONDS

Une bonne publicité: Le Peuple-La Sentinelle

La famille de

MONSIEUR RENÉ KETTERER

très touchée de l'affectueuse sympathie qui lui a été témoignée pendant ces jours de deuil, adresse à toutes les personnes qui l'ont entourée ses sentiments de profonde et sincère reconnaissance.

**ASSOCIATION
IMMOBILIÈRE
« LE FOYER »**

**Assemblée générale
ordinaire**

le vendredi 29 mars 1968, à 18 h.,
au bureau de gérance P. Bandelier,
Parc 23, La Chaux-de-Fonds

ORDRE DU JOUR:

1. Procès-verbal.
2. Rapport de gestion.
3. Reddition des comptes 1967.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

Le bilan, le compte de profits et pertes et le rapport des vérificateurs de comptes sont à la disposition des porteurs de parts au bureau précité.
Les porteurs de parts doivent se munir de leurs titres, qui seront exigés pour assister à l'assemblée.

Abonnez-vous à notre journal

**SOCIÉTÉ DE MUSIQUE
LA CHAUX-DE-FONDS**
Salle de musique

Mercredi 20 mars, à 20 h. 15

MARIE-CLAIRE ALAIN
organiste

Prix des places: Fr. 5.— à Fr. 13.—
100 places à louer

PRÊTS Banque EXEL



Discrets
Rapides
Sans caution

Ouvert
le samedi matin

Avenue
Léopold-Robert 88
La Chaux-de-Fonds
Tél (039) 3 16 12

POMPES FUNEBRES Tél (039) 5 43 64

ARNOLD WÄLTI

Av Léopold-Robert 70 Jour et nuit
Cercueils — Formalités — Transports
Prix modérés

ÉTAT CIVIL DE LA CHAUX-DE-FONDS

15 mars 1968

Naissance

Marthaler Anouck, fille de Raymond-Gilbert, employé de commerce, et de Mirella née Bernard.

Promesses de mariage

Béguin Jacques, maître professionnel, et Mösch Janine.
Denuccio Emilio-Andrea-Giuseppe, chauffeur, et Hüppin Marie-Claire-Bluette.
Leuba Frédy-Samuel, dessinateur, et Perrotto Monique-Yolande.
Biehly Claude-André, pierriste, et Puppato Dina.
Mathys Jacques-André, apr. technicien dentiste, et Paupe Marie-Claire.

Mariages

Bérix Jean-François, dessinateur, en génie civil, et Lardi Michèle-Francine.
Rüegger Fritz, entrepreneur de transports, et Rey née Inauen Josefina.

ÉTAT CIVIL DU LOCLE

15 mars 1968

Promesses de mariage

Favre-Bulle Ronald-Marcel, employé de bureau, et Robert-Tissot Anne-Marie.
Pieren Jean-Paul, décolleteur, et Baumberger Marie-Chantal.

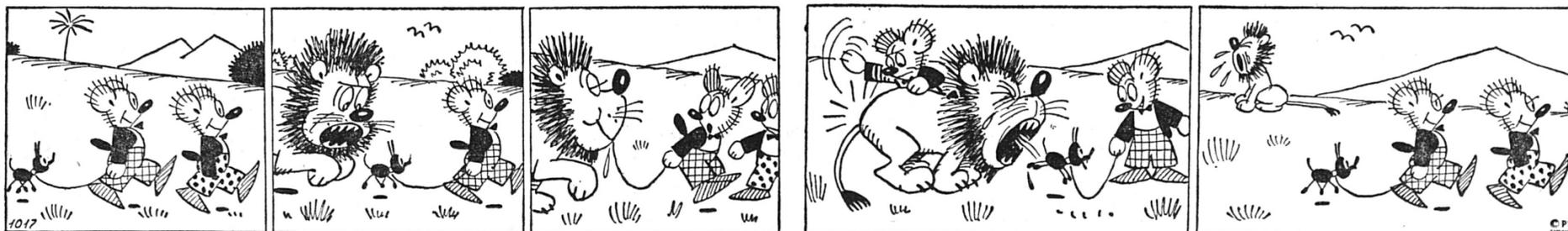
Mariage

Bize Jacques-Didier, médecin, et Schaad Anne-Marie.

SANDOZ
PLACE DE LA GARE

VÊTEMENTS
Réparations
Transformations sur mesure
MATHIEU DONZÉ
TAILLEUR
Jardinère 15
Tél 039/2 98 33

**LES AVENTURES DE
POPEYE
ET POUPA**



**LES AVENTURES DE
Bim et Bam**

Bim et Bam ont gagné un chien à une loterie. Ils l'ont appelé « Kiki ». Et les voici faisant leur première promenade à trois. Derrière eux, le lion bondit. Les petits chiens sont un de ses mets favoris: il fait une seule bouchée de « Kiki ». Bam sent que la laisse tire et se retourne. Il est ahuri, puis furieux quand il se rend compte que le lion a avalé « Kiki ». Bim arrive en renfort et donne une bonne fessée au lion qui, pleurant et tousant, recrache « Kiki » toujours alerte. Les trois personnages reprennent leur promenade matinale comme si de rien n'était, tandis que le lion pleure à grosses larmes à la pensée d'avoir manqué un bon petit déjeuner.

LIVRES

d'occasion tous genres
anciens et modernes
Achat vente échange
— Librairie place du
Marché tél 7 33 72

FEU 18

Faites lire
votre journal



von Gunten
Verres de contact

Laboratoire
équipé
spécialement
Faites un
essai sans
engagement

Av. Léopold-Robert 21
Tél 7 38 03

D'UN SPORT A L'AUTRE

LUGANO et WINTERTHOUR au rendez-vous du lundi de Pâques

Demi-finales de la coupe

Lucerne—Lugano, 2-4 ap. prol.
Winterthour—Bienne, 2-1.

Ligue B

Saint-Gall—Chiasso, 1-0.

Première ligue

Groupe romand: Rarogne—Chénois, 3-3; Cantonal—Etoile Carouge, 1-1; Martigny—Yverdon, 5-0; Stade Lausanne—Le Locle, 0-3; Vevey—Versoix, 1-0; Fontainemelon—Monthey, renvoyé.

Monthey	13	10	2	1	34-11	22
Et. Carouge	14	9	4	1	35-13	22
Vevey	14	8	1	5	27-19	17
Yverdon	14	6	4	4	28-21	16
Chénois	15	6	4	5	28-29	16
Cantonal	15	6	3	6	24-26	15
Le Locle	13	5	4	4	25-25	14
Versoix	15	5	3	7	20-22	13
Rarogne	16	5	3	8	26-30	13
Martigny	14	4	4	6	22-28	12
Campagnes	14	4	2	8	21-32	10
Stade Laus.	16	2	6	8	18-34	10
Fontainemel.	13	1	4	8	11-29	6

Groupe central: Old-Boys—Alle, 1-3; Durrenast—Porrentruy, 0-3; Berthoud—Nordstern, 3-1; Breitenbach—Saint-Imier, 3-1; Miner-va—Concordia, 3-0.

Porrentruy	15	12	2	1	40-10	26
Emmenbrucke	15	9	3	3	32-14	21
Langenthal	13	8	3	2	31-21	19
Minerva	14	7	4	3	30-16	18
Berthoud	15	7	4	4	30-17	18
Breitenbach	15	6	4	5	31-16	16
Nordstern	15	6	2	7	26-22	14
Concordia	13	6	1	6	31-27	13
Old-Boys	14	5	2	7	19-25	12
Durrenast	15	3	6	6	23-24	12
Alle	16	3	3	10	14-53	9
Zofingue	14	2	4	8	12-25	8
Saint-Imier	14	1	0	13	11-60	2

Groupe oriental: Frauenfeld—Zoug, 3-0; Red-Star—Blue-Stars, 0-1; Locarno—Amriswil, 2-2; Vaduz—Uster, 1-1; Schaffhouse—Brunnen, 1-1; Widnau—Mendrisiosar, 0-1.

Mendrisiosar	15	10	3	2	28-12	23
Frauenfeld	15	7	6	2	26-15	20
Blue-Stars	15	7	4	4	22-16	18
Zoug	15	6	5	4	25-20	17
Vaduz	16	7	3	6	29-23	17
Uster	16	5	6	5	13-14	16
Schaffhouse	14	5	4	5	21-20	14
Locarno	14	4	6	4	22-25	14
Kusnacht	15	5	4	6	16-19	14
Red-Star	15	3	7	5	17-19	13
Amriswil	16	3	7	6	18-26	13
Widnau	15	2	6	7	17-24	10
Brunnen	15	1	5	9	14-35	7

Matches amicaux

Servette—Sion, 2-2; Lausanne—La Chaux-de-Fonds, 5-6; Bellinzona—Xamax, 0-1; Thoune—Bâle, 1-4.

Sport-Toto

Colonne des gagnants

x 11 x 21 21 x 1 x 21

A quel prix?

L'ASF, d'une part, le D^r Alfredo Foni, d'autre part, ont, au cours d'une réunion, réglé d'un commun accord et dans le meilleur esprit, toutes les difficultés survenues entre eux et mis fin au contrat qui les unissait, tel est le communiqué qui nous est parvenu. D'autre part, le Comité central de l'ASF se fait un devoir de reconnaître que le D^r Alfredo Foni a consacré, à la satisfaction de l'association, toutes ses qualités à l'exécution de son mandat et il lui adresse ses remerciements.

Ainsi prend fin une affaire qui n'a pas rehaussé le prestige du football suisse. Ce que l'on ne dit pas, c'est le montant des dommages que l'ASF a dû payer à D^r Foni pour avoir rompu son contrat!

Dimanche prochain:

LIGUE NATIONALE A
Chaux-de-Fonds—Bellinzona (?)
Granges—Bâle
Lausanne—Young-Boys
Lugano—Lucerne
Sion—Bienne
Young-Fellows—Servette
Zurich—Grasshoppers

LIGUE NATIONALE B
Thoune—Winterthour
Berne—Baden
Fribourg—Aarau
Saint-Gall—Xamax
Soleure—Chiasso
UGS—Brühl
Wettingen—Moutier



DEUX BUTS: A gauche, Rosset (Bienne) est consterné. C'est le premier but de Winterthour. A droite, malgré Tholen, Lutrop marque le premier but luganais.

Ainsi, les demi-finales de la coupe suisse ont désigné les deux clubs qui participeront, le lundi de Pâques, au Wankdorf de Berne, à la finale. Lugano a battu Lucerne dans les prolongations et Winterthour s'est montré meilleur que Bienne. On aura donc, en finale, un club de ligue nationale A et un club de ligue B (Winterthour), qui n'est autre que le relégué de la saison passée.

Mais depuis que Winterthour est tombé en ligue B, des efforts ont été faits de la part des dirigeants qui veulent replacer leur club parmi les ténors. L'engagement de l'Allemand Konietzka a redonné à cette équipe la puissance qui lui manquait. Winterthour avait, dans les quarts de finale,

éliminé un club de ligue nationale A: Young-Fellows. Hier, c'est un autre club de cette ligue qui a été éliminé dans les demi-finales. 12 000 personnes ont assisté à cette victoire des Zurichois. Ces derniers ont ouvert la marque contre le cours du jeu, il est vrai, puis ont marqué le but de la victoire sur un tir à 30 m. d'Odermatt, une balle que le gardien Rosset aurait dû retenir. Certes, Winterthour a obtenu une qualification un peu chancelante, mais qui n'est pas imméritée, car il sut souvent se montrer l'égal de son rival de division supérieure. Cette rencontre fut caractérisée par la supériorité des défenses sur les attaques. En fin de partie, les Biennois se montrèrent supérieurs territorialement

Onze buts à la Pontaise

LAUSANNE — LA CHAUX-DE-FONDS, 5-6 (1-3). — Buts: Polencent (6^e, 48^e), Hosp (33^e), Zappella (40^e), Duvoisin (43^e et 80^e), Armbruster (49^e), Durr 57^e, penalty, Kerkhoffs (66^e), Vuilleumier (76^e), Burri (82^e). — Lausanne: Kunzi (Schneider); Reil, Delay, Weibel, Blumer; Armbruster, Durr, Chapuisat, Hosp, Kerkhoffs, Baud (Vuilleumier). — La Chaux-de-Fonds: Eichmann (Donzé); Voisard, Burri, Fankhauser, Hoffmann; Silvant, Polencent; Duvoisin (Jeandupeux), Zappella, Brossard, Clerc.

Lausanne-Sports et La Chaux-de-Fonds ont disputé, samedi, une très agréable rencontre. L'offensive a payé de part et d'autre. Onze buts dans cette rencontre. La Chaux-de-Fonds

Servette n'avait pas la crainte de perdre

SERVETTE—SION, 2-2 (1-1). — Servette: Scalena (Bersier); Maffioli, Martignago, Pazmandy, Haymoz; Heuri, Mocellin; Nemeth, Amez-Droz (Desbiolles), Pottier, Schindelholz. — Sion: Lipawski (Biaggi); Sixt, Boillat, Jungo (Walker), Germanier; Perroud (Blasovic), Savary (Gasser), Georgy; Bruttin, Quentin, Elsig. — Buts: Heuri (9^e), Bruttin (23^e), Elsig (49^e), Desbiolles (68^e).

Chacun a eu sa mi-temps. Sion fut plus à l'aise en première mi-temps devant Servette qui jouait vieux jeu. Mais, après le repos, les rôles furent renversés. Servette domina d'une belle

façon, pratiqua un football ouvert et plaisant. Ce renouveau servettien permit de voir finalement un excellent match.

Les Genevois n'avaient pas, cette fois, la crainte de perdre deux points. Ils furent libres de leurs mouvements. Les demis soutenant mieux l'attaque que d'habitude, le rendement de cette dernière fut autre que dans les matches précédents. Pottier manque de condition physique. N'empêche qu'il livra une bonne partie. Sa technique permit de servir des balles à la perfection.

Cyclisme DEMAIN: MILAN-SAN REMO

Demain, tous les grands cracks prendront le départ de la 59^e édition de Milan—San Remo qui comprendra 288 km. Les Italiens, qui n'ont plus remporté de victoire depuis 1953, parviendront-ils cette fois à placer un des leurs en tête sur la ligne d'arrivée? La lutte promet. La moyenne record de l'épreuve a été établie l'an dernier par Merckx avec 44 km. 806. Ce même coureur avait déjà remporté l'épreuve en 1966, de sorte que s'il parvenait encore à s'imposer cette année, il serait le premier coureur à avoir remporté trois fois la course de suite. Le point culminant se trouve à

5 km. 300 de l'arrivée: c'est la fameuse côte du Poggio di San Remo.

Pour les statistiques, voici les vainqueurs depuis l'époque de Bartali:

1939, Bartali; 1940, Bartali; 1941, Favalli; 1942, Leoni; 1943, Cinelli; 1946, F. Coppi; 1947, Bartali; 1948, F. Coppi; 1949, F. Coppi; 1950, Bartali; 1951, L. Bobet; 1952, Petrucci; 1953, Petrucci; 1954, Van Steenberghe; 1955, Derycke; 1956, de Bruyne; 1957, Poblet; 1958, Van Looy; 1959, Poblet; 1960, Privat; 1961, Poulidor; 1962, Daems; 1963, J. Groussard; 1964, Simpson; 1965, den Hartog; 1966, Merckx; 1967, Merckx.

LA SAISON SUISSE EST OUVERTE

La saison suisse sur route a été ouverte par la vingtième édition du Grand Prix Toscanelli, qui s'est disputé sur 142 km., à Brissago. Cinquante-neuf coureurs étaient au départ, dont le vainqueur de 1967, Victor Oeschger. Ce dernier a abandonné après avoir été victime d'une crevaisson. La décision est intervenue à 8 km. de l'arrivée, entre Ascona et Brissago. La victoire est revenue à Kurt Rub, qui a devancé de huit se-

condes le Vaudois Henri Regamey. Les résultats:

Amateurs d'élite (142 km.): 1. Rub (Brougg), 3 h. 27' 05"2 (moyenne, 41 km. 110); 2. Regamey (Yverdon), à 8"; 3. Faessler (Zurich); 4. Lier (Amt), même temps; 5. Rossel (Locarno), à 17".

Amateurs (124 km.): 1. Savary (Heerbrugg), 3 h. 09' 44" (moyenne, 39 km. 050); 2. Frischknecht (Fällanden); 3. Schaefer (Riehen); 4. Bouillard (Vevey); 5. Buttler (Wohlen).

mais les Zurichois, regroupés en défense, réussirent à protéger leur avance d'un but.

A Lucerne, devant 20 000 spectateurs, la victoire luganaise est méritée face à une formation lucernoise pour qui l'absence de Bertschi fut un handicap insurmontable. Avec l'ex-Chaux-de-Fonnier, Lucerne aurait été plus efficace au centre du terrain et également en attaque, où le jeu de tête de Bertschi aurait pu causer des problèmes à un Prospero peu à l'aise sur les balles hautes. Après une première mi-temps très prudente, les Luganais attaquèrent plus franchement durant la seconde partie sous l'impulsion principalement de Lutrop. Ce n'est toutefois que dans la deuxième prolongation qu'ils purent faire la décision.

Lugano ouvrit le score à la 37^e minute, alors que Tholen et Elsener, croyant au hors-jeu, s'étaient arrêtés de jouer. L'égalisation fut obtenue par Wechselberger, deux minutes avant le repos. Les Luganais reprirent l'avantage par Simonetti à la 58^e minute. Une blessure de Lustenberger vint alors désorganiser la défense lucernoise. Malgré cet ennui supplémentaire, les Lucernois égalisèrent une nouvelle fois grâce à un but acrobatique de Richter. Les prolongations leur furent cependant fatales, Simonetti et Brenna marquant alors en l'espace de trois minutes.

Statistiques

LUCERNE—LUGANO, 2-4 (1-1, 2-2), après prolongations. — Arbitre: M. Schneuwly (Fribourg). — Lucerne: Elsener; Kissling, Gwerder, Tholen, Lustenberger; Sutter, Hasler; Renggli (Flury dès la 30^e minute), Richter, Wechselberger, Sidler. — Lugano: Prospero; Egli, Coduri, Pullica, Indemini; Signorelli, Lusenti, Lutrop; Brenna, Simonetti, Moscatelli (Chesa dès la 59^e minute). — Buts: 37^e minute, Lutrop (0-1); 44^e minute, Wechselberger (1-1); 58^e minute, Simonetti (1-2); 68^e minute, Richter (2-2); 111^e minute, Simonetti (2-3); 115^e minute, Brenna (2-4).

WINTERTHOUR—BIENNE, 2-1 (1-1). — Winterthour: Caravatti; Kehl, Ziegerlig, Gysin, Fehr; Odermatt, Dimmeler; Melli, Rutschmann, Konietzka, Allemann. — Bienne: Rosset; Treuthardt (Gnaegi dès la 78^e minute), Leu, Knuchel, Matter; Quattrapani, Waelti; Bai, Peters, Renfer I, Renfer II. — Buts: 23^e minute, Rosset (1-0); 25^e minute, Peters (1-1); 51^e minute, Odermatt (2-1).

Une mauvaise surprise pour Young-Fellows

Certes, ce n'est pas encore certain, mais Young-Fellows va-t-il perdre quatre points sur le tapis vert? Toujours est-il qu'une affaire est entre les mains de l'ASF. C'est Grasshoppers qui a levé le lièvre. Après avoir perdu son match contre Young-Fellows, Grasshoppers déposa protestation parce que Young-Fellows a utilisé un joueur non qualifié. Le tribunal arbitral de l'ASF se réunira probablement samedi et statuera. Qu'en est-il de cette affaire? Le joueur en question est Holenstein. Il a été transféré deux fois cette saison, ce qui n'est pas admis chez les clubs de ligue nationale. Si le tribunal donne raison à Grasshoppers, Young-Fellows perdrait quatre points, ce qui ne l'arrangerait pas pour son classement. En effet, Holenstein avait joué contre Bellinzona et contre Young-Boys, et, dans ces deux matches, Young-Fellows avait réussi le match nul. Punir Young-Fellows pour cette entorse signifierait le reléguer à la dernière place, avec quatre points seulement. Autrement dit vers la relégation.

FOOTBALL À L'ÉTRANGER

FRANCE. — Première division (27^e journée): Nantes—Rennes, 2-0; Red-Star—Valenciennes, 1-0; Marseille—Aix, 3-2; Monaco—Rouen, 1-3; Saint-Etienne—Lyon, 1-1; Lens—Lille, 1-1; Strasbourg—Ajaccio, 0-0; Bordeaux—Nice, 4-0; Sedan—Angers, 3-1; Metz—Sochaux, 2-0. Classement: 1. Saint-Etienne, 27/39; 2. Bordeaux, 26/31; 3. Marseille, 27/31; 4. Sochaux, 27/30; 5. Valenciennes, 25/29.

Deuxième division (25^e journée): Béziers—Angoulême, 0-0; Dunkerque—Limoges, 1-1; Montpellier—Nîmes, 0-0; Besançon—Nancy, 0-1; Avignon—Grenoble, 2-1; Cannes—Reims, 1-1; Toulon—Lorient, 1-0. Classement: 1. Bastia, 23/34; 2. Nîmes et Toulon, 25/32; 4. Reims, 24/31; 5. Angoulême, 24/28.

ALLEMAGNE. — 26^e journée: Borussia Mönchengladbach—Bayern Munich, 1-1; Munich 1860—Alemannia Aix-la-Chapelle, 6-0; Eintracht Frankfurt—Borussia Dortmund, 4-1; Hambourg—Karlsruhe, 0-0; Werder Brême—Kaiserslautern, 2-1; Stuttgart—Nuremberg, 1-1; Eintracht Brunswick—

Hanovre, 0-1; Schalke—Duisbourg, 0-3; Cologne—Borussia Neunkirchen, 2-1. Classement: 1. Nuremberg, 26/36; 2. Borussia Mönchengladbach, 26/32; 3. Werder Brême, 26/31; 4. Bayern Munich, 25/30; 5. Cologne, 26/30.

ITAÏE. — 24^e journée: Brescia—Atalanta, 2-1; Cagliari—Sampdoria, 3-3; Florence—Juventus, 2-0; Milan—Vicence, 2-0; Naples—Bologne, 0-0; Rome—Varese, 1-0; Spal Ferrare—Internazionale, 1-2; Turin—Mantoue, 4-1. Classement: 1. Milan, 26 p.; 2. Turin, 30; 3. Varese, Naples et Florence, 28; 6. Internazionale, 27.

ANGLETERRE. — Classement: 1. Manchester City et Manchester United, 31/43; 3. Leeds United, 31/42; 4. Liverpool, 31/41; 5. Newcastle United, 32/37.

AUTRICHE. — Classement: 1. Rapid Vienne, 28 p.; 2. Austria Vienne, 27; 3. Wacker Innsbruck, 24; 4. Graz, 20.

BELGIQUE. — Classement: 1. Anderlecht, 23/37; 2. Brugellois, 23/34; 3. Standard, 23/29; 4. Waregem, 22/25; 5. Lierse, 22/24.

Quoi de neuf depuis samedi

BASKETBALL. — A Fribourg, les Suisses ont battu le Luxembourg par 86 à 59 (46-23), mais sans convaincre. Le cinq de base de l'équipe fut formé, au début, par Zakar, Gremaud, Kund, Kiener et Nicolet. Par la suite, il y eut des modifications et l'entrée du Chaux-de-Fonnier Jacques Forrer améliora notamment le jeu des Suisses. Cette confrontation entre ces deux pays ne fut pas un test valable pour définir une véritable valeur internationale. Les Suisses jouaient avec Dizerens (4), Baillif (8), Haenger (12), Gremaud (4), Boillat (4), Zakar (12), Fornerone (6), Jacques Forrer (6), Mermillod (4), Kund (14), Kiener (10) et Nicolet (8).

AUTOMOBILISME. — Aux essais de Brands Hatch, le Suisse Joseph Siffert a été victime d'un accident. Il a percuté, à faible vitesse, un talus et s'écrasa contre un mur de protection. Sa nouvelle Lotus-Ford a été sérieusement endommagée. Quant à Siffert, il n'est que légèrement blessé.

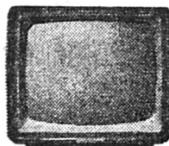
ATHLÉTISME. — Comme prévu, le cross des Nations, qui s'est disputé à Tunis, a été remporté par le Tunisien Gamoudi, vice-champion olympique des 10 000 m. C'est au 9^e km., alors que son principal rival, le Belge Gaston Raelants venait d'être victime d'un claquage,

que le champion tunisien plaça un démarrage. Il remporta la victoire devant le Britannique Ron Hill avec deux secondes d'avance. Les Suisses ont obtenu le classement suivant: 28. Huss; 55. Dæsesegger; 61. Sidler; 63. Wildschek; 68. Dietiker; 72. Knill; 78. Ruedisuehli. Il y eut 110 partants.

Au cours des championnats universitaires des Etats-Unis, à Détroit, l'Américain Bob Beamon a établi une nouvelle meilleure performance mondiale en salle du saut en longueur avec un bond de 8 m. 30. Il détenait déjà l'ancienne performance avec 8 m. 25.

CYCLISME. — On ne badine pas avec le doping en Belgique. Huit coureurs et un médecin viennent de passer en tribunal pour dopage. Le Hollandais W. Pons et le Belge E. Bodard ont été condamnés à une amende de 8000 fr. belges et frappés d'une suspension de quatre mois. Les Belges R. Corthout et J. Mathy ont été condamnés à une amende de 8000 fr. belges et à une suspension d'un an.

HOCKEY SUR GLACE. — Genève-Servette a joué à Montana contre une formation combinée de Montana—Sierre. Le résultat fut de 6 à 5 pour les Genevois qui jouaient sans les frères Rondelli, Naef et Piller.



LES PROGRAMMES RADIO • TÉLÉVISION

A la radio

Lundi 18 mars 1968

SOTTENS. — 16.00 Inf. 16.05 Rendez-vous de seize heures. 17.00 Inf. 17.05 Perspectives. 17.30 Jeunesse-Club. 18.00 Inf. 18.05 Micro dans la vie. 18.35 Revue de presse. 18.45 Sports. 19.00 Miroir du monde. 19.30 Bonsoir les enfants! 19.35 En effeuillant la stalitique. 20.00 Magazine 68. 20.20 «Les Aventures de Sherlock Holmes», pièce. 21.15 Quand ça balance! 22.10 Littérature et Histoire. 22.30 Inf. 22.35 Cinémagazine. 23.00 Mus. contemporaine. 23.25 Miroir-dernière.

Second programme de Sottens. — 16.00 Kammermusik. 17.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Jeunesse-Club. 19.00 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30 Mus. légère. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.15 Disques. 20.20 Inf. locales. 20.30 Concert. 21.40 Poèmes en capitales.

BEROMUNSTER. — Inf. à 16.00, 23.25, 16.05 Thé dansant. 17.00 Chansons pop. 17.30 Pour les enfants. 18.00 Inf. 18.15 Radio-jeunesse. 19.00 Sports. 19.15 Inf. 20.00 Concert sur demande. 20.25 Boîte aux lettres. 21.30 Pièce. 22.00 Mus. 22.15 Inf. 22.30 Sérénade pour Jeanne.

Mardi 19 mars 1968

SOTTENS. — 6.10 Bonjour à tous! 6.15 Inf. 7.15 Miroir-première. 8.00 et 9.00 Inf. 9.05 Bonheur à domicile. 10.00 et 11.00 Inf. 11.05 Spécial-Salon. 12.00 Inf. 12.05 Carillon de midi. 12.35 10 - 20 - 50 - 100! 12.45 Inf. 12.55 «Le Parfum de la Dame en noir», feuilleton. 13.05 Mardi les gars! 13.15 Nouveautés du disque. 13.30 Mus. sans paroles. 14.00 Inf. 14.05 Sur vos deux oreilles. 14.30 Monde chez vous. 15.00 Inf. 15.05 Concert. 15.30 Cyclisme: Milan—San Remo.

Second programme de Sottens. — 12.00 Midi-mus. 12.30 Discophiles 1968. 14.00 Musik am Nachmittag.

BEROMUNSTER. — Inf. à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00, 12.30, 15.00. 6.10 Bonjour. 6.20

Réveil en mus. 7.10 Auto-radio. 8.30 Concert. 9.00 Souvenirs. 10.05 Mus. pop. 10.35 Fanfare. 11.05 Onde légère. 12.00 Pour la campagne. 12.40 Rendez-vous de midi. 13.50 Bourse. 14.00 Souvenirs. 14.30 Radioscolaire. 15.05 «Martha», opéra.

A la TV romande

Lundi 18 mars 1968

17.00 Entrez dans la ronde. 17.20 Il saltamartino. 18.25 Guten Tag. 18.45 Bulletin. 18.55 «De la Jungle à la Piste», feuilleton. 19.10 Horizons. 19.30 Football. 20.00 Téléjournal. 20.20 Carrefour. 20.35 «Alice, où es-tu?», film. 21.00 Profils 68. 21.40 «Le Village de la Mort», film. 22.30 Téléjournal. 22.40 Soir-inf.

Mardi 19 mars 1968

15.00 Cyclisme: Milan—San Remo.

A la TV française

Lundi 18 mars 1968

1re chaîne. — 17.05 TV scolaire. 18.25 Magazine féminin. 18.55 Bonne conduite. 19.20 Maison de Toutou. 19.25 Actualités régionales. 19.40 «Les Atomistes», feuilleton. 20.00 Actualités. 20.35 Pas une seconde à perdre. 21.15 Dossiers de l'Agence O. 22.10 Introduction à Colette. 23.10 Je voudrais savoir. 23.25 Actualités.

2e chaîne. — 18.00 et 18.20 Conservatoire des arts et métiers. 19.40 Filopat et Patafil. 19.45 Actualités. 20.00 Présentation. 20.05 Monsieur Cinéma. 20.35 Tête d'affiche. 21.55 Ecrans de la ville. 22.25 Hitchcock Suspicion. 23.15 Actualités.

Mardi 19 mars 1968

1re chaîne. — 9.15 TV scolaire. 12.30 Paris-Club. 15.00 Actualités.

2e chaîne. — 14.00 Conservatoire des arts et métiers.

CONVOICATIONS DU PARTI

CANTON DE VAUD

LAUSANNE: Groupe socialiste du Conseil communal. — Lundi 18 mars, à 18 h. 15, à la Maison du Peuple, salles 5-6.

MORGES. — Assemblée générale mercredi 20 mars, à 20 h., au local: Hôtel de l'Union, Morges. Présence indispensable.

LAUSANNE: Assemblée générale ordinaire. — Jeudi 21 mars, à 20 h. 15, Maison du Peuple, salle N° 4. Présence indispensable des mandataires. Ordre du jour: 1. Communications admissions; 2. Examen des rapports; 3. Budget 1968-1969; 4. Vérification des comptes de la caisse de propagande; 5. Elections; 6. Jubilaires; 7. Dernières sessions du Grand Conseil (mai—septembre) par R. Lambercy.

CANTON DE GENÈVE

COMMISSION SOCIALE. — Importante séance, lundi 18 mars à 18 h. 30, au Café de la Terrasse, place Longemalle 8.

GENÈVE: Conseil municipal. — Réunion du groupe des conseillers municipaux, mardi 19 mars, à 19 h., au Café de l'Hôtel-de-Ville.

RIVE GAUCHE: Assemblée générale. — Jeudi 21 mars, à 20 h. 30, Terrasse. Election du nouveau comité.

LANCY: Assemblée générale. — Jeudi 21 mars, à 20 h. 30, Café Beau-site, chemin de la Vendée au Petit-Lancy. Exposé de Willy Donzé, conseiller d'Etat. Invitation cordiale à tous les responsables des autres sections et des élus.

CANTON DE NEUCHÂTEL

LA CHAUX-DE-FONDS: Assemblée générale. — Lundi 18 mars, à 20 h. 15, à la Maison du Peuple (nouvelle salle, 2^e étage). Ordre du jour: 1. Rapport du bureau sur la préparation des élections communales 1968; 2. Désignation des candidats de la section au Conseil général; 3. Divers. Nous pensons superflu d'insister sur l'extrême importance de cette assemblée.

NEUCHÂTEL: Assemblée ordinaire du parti. — Vendredi 22 mars 1968, à 20 h. 15, à l'Hôtel City (1^{er} étage). Ordre du jour: élections communales.

DOMBRESSON. — Jeudi 21 mars, à 20 h., François Blum, secrétaire général du PSN. Bon connaisseur de ce pays, vous parlerez de: «Israël aujourd'hui». Entrée libre.

CHRONIQUE JURASSIENNE

DEVELIER: Suffrage féminin. — L'assemblée communale a décidé, vendredi soir, à l'unanimité des 90 cito. ens présents, d'accorder aux femmes le droit de vote et d'éligibilité en matière communale. Develier est la cinquième commune du canton de Berne qui introduit le suffrage féminin, après trois autres communes jurassiennes (Lajoux, Belprahon, Courchapoix et la ville de Bienne).

PENSÉE

La plus véritable marque d'être né avec de grandes qualités, c'est d'être né sans envie. La Rochefoucauld

D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE

Ski Aloïs Kaelin a battu Joseph Haas

Quarante-huit après son retour du Japon, où il participa avec succès à la Semaine internationale de Sapporo, Aloïs Kaelin a remporté pour la troisième fois le titre de champion suisse des 30 km. Le typographe d'Einsiedeln avait déjà été sacré champion en 1963 et 1964. Il est ainsi devenu le second skieur à inscrire à trois reprises son nom au palmarès de ce championnat avec Konrad Hischier (1962, 1965, 1966).

Comme prévu, ce championnat national, qui s'est déroulé à Blonay, a été marqué par le duel que se livrèrent Aloïs Kaelin et le troisième du 50 km. olympique, Josef Haas. Finalement, cette lutte a tourné à l'avantage de Kaelin qui s'est imposé avec l'48" d'avance sur Haas. Dans cette épreuve, à laquelle ne participait pas notamment Hanspeter Kasper (champion sortant) qui se trouve en Scandinavie avec Koch, Giger et Stussi, plusieurs coureurs de premier plan abandonnèrent. Konrad Hischier

se retira après avoir cassé un bâton, tandis que Denis Mast renonça après avoir constaté qu'il avait manqué son partage. Enfin, Alphonse Baume, qui termina dans les dix premiers, fut disqualifié pour ne pas s'être présenté à la visite médicale.

La surprise de ce championnat a été la troisième place du vétéran fribourgeois Georges Gottofrey. Ce dernier n'a concédé qu'une minute à Josef Haas. Georges Gottofrey est âgé de 38 ans. Enfin, signalons la belle cinquième place du Chaux-de-Fonnier Jean-Michel Aebi.

Classement: 1. A. Kaelin, Einsiedeln, 1 h. 51' 24" 5; 2. Haas, Marbach, 1 h. 53' 12" 8; 3. Gottofrey, Lyss/Albeuve, 1 h. 54' 13" 3; 4. Dermont, Disentis, 1 h. 55' 01" 5; 5. Aebi, La Chaux-de-Fonds, 1 h. 55' 18" 6; 6. Birchler, Einsiedeln, 1 h. 56' 47" 7; 7. Wenger, Berne, 1 h. 57' 27" 8; 8. Bebi, Klosters, 1 h. 58' 10" 9; 9. Pfenninger, Giswil, 1 h. 59' 52" 10; 10. Michel Borghi, Les Diablerets, 1 h. 59' 56" 11.



KAELIN: son troisième titre national

Killy est déjà champion du monde

A Aspen (Colorado), les épreuves de la coupe André Roch se sont achevées par la victoire absolue de la Canadienne Nancy Greene, qui a réalisé un nouveau grand chelem en gagnant le slalom spécial et la descente, enlevant ainsi le combiné avec la note idéale de zéro point. Chez les messieurs, l'Américain Bill Kidd a gagné le slalom spécial et le combiné. Kidd, accablé de blessures depuis un certain temps, dont certaines très graves, a été cette fois quelque peu heureux, puisque sans un malencontreux accrochage Jean-Claude Killy aurait réussi la même performance que l'Américain.

La semaine d'Aspen s'est achevée par le slalom géant. Chez les messieurs, c'est le champion d'Autriche de la spécialité, Reinhard Tritscher (21 ans), qui s'est imposé, devançant le Suisse Dumeng Giovanoli de 37 centièmes, l'Américain Bill Kidd de 74 centièmes et Jean-Claude Killy de 99 centièmes. Chez les dames, nouvelle victoire Nancy Greene, devant Marielle Goitschel, Fernande Bochatay terminant neuvième.

Si rien n'est encore couru dans la coupe du monde féminine, il faut cependant dire que Nancy Greene, grâce

à sa triple victoire d'Aspen, a pris une option très sérieuse pour le titre. Avec 151 points, elle précède dans l'ordre Isabelle Mir (150), Florence Steurer (124) et Annie Famosé (115), la Suisseuse Fernande Bochatay (110) et Marielle Goitschel (103). Dans cette coupe féminine, il reste trois slaloms géants et deux slaloms spéciaux.

Chez les messieurs, en revanche, Killy est assuré d'une seconde victoire consécutive depuis la descente de vendredi. En effet, il faudrait que l'Autrichien Gerhard Nennung remporte les quatre dernières épreuves de la coupe, que Killy ne marque aucun point pour qu'il batte le Français de trois points. Killy compte maintenant 186 points et il précède largement Dumeng Giovanoli (117), Gerhard Nennung (92), Edmund Bruggmann (79), Bill Kidd (73), Karl Schranz (69) et Guy Périllat (63). La coupe du monde étant courue pour la première place, la lutte sera en revanche très serrée pour les places d'honneur à Rosslund et à Heavenly Valley.

Les Suisses au slalom d'Aspen

Fernande Bochatay (dossard N° 10), en perdant un bâton dans la première manche, a aussi perdu du temps. Troisième meilleur temps de la seconde manche, à 46 centièmes de Kiki Cutter.

Annerösliz Zryd (N° 29) accrocha un piquet et tomba à la fin de la première manche.

Dumeng Giovanoli (N° 7) toucha du talon un piquet en tournant et tomba dans la première manche.

Edmund Brugmann (N° 28) prend la neuvième place, bien qu'en petite forme, mais très loin et en raison des très nombreux abandons et disqualifications.

Kurt Schnyder (N° 26), victime de l'ouverture d'une fixation à la fin de la première manche, dut abandonner.

Jean-Daniel Daetwyler (N° 27) et **Kurt Huggler** (N° 31) manquèrent des portes et furent disqualifiés dans la première manche.

Lutte

LES CHAMPIONS

Les championnats suisses de lutte amateurs se sont déroulés à Roggwil. Voici les résultats:

Poids mouches: 1. Poulain, Domdidier; 2. Bucher, Wynau; 3. Schapbach, Berne. — **Coqs:** 1. W. Roduner, Winterthour; 2. Müller, Bâle; 3. Ruch, Domdidier. — **Plumes:** 1. W. Roduner, Winterthour; 2. Fleury, Bâle; 3. B. Chardonnens, Domdidier. — **Légers:** 1. Weissbaum, Fribourg; 2. Herzog, Berne; 3. Rhyh, Bâle. — **Welters:** 1. R. Gachoud, Domdidier; 2. Egger, Wynau; 3. M. Gachoud, Domdidier. — **Moyens:** 1. J.-M. Chardonnens, Domdidier; 2. Leireitner, Berne; 3. Romy, Genève. — **Mi-lourds:** 1. Zingg, Berne; 2. Dettling, Winterthour; 3. Chassot, Genève. — **Lourds:** 1. Feisst, Bâle; 2. Luscher, Winterthour; 3. Aegerter, Berne.

La servante du docteur

Simple histoire par Urbain Olivier

54

Paul vint donc à la fête, où il se montra ostensiblement amoureux d'Herminie Genouillet. Il dansa tant qu'il voulut avec elle; puis, sur le minuit, comme il la ramenait à la maison, il lui fit une déclaration en règle, laquelle fut acceptée, et scellée de part et d'autre par le baiser qu'Elisa avait autrefois refusé si nettement à son adorateur d'un jour. Paul retourna le lendemain à Boréal, et encore le jour suivant, pour faire sa demande aux parents. Le mariage fut décidé pour la fin de mars, soit dans trois mois. La cause première de cet événement avait donc été le prêt d'un chien d'arrêt. A quoi tiennent parfois les choses d'une importance capitale dans la vie humaine!

Paul écrivit à son oncle, pour lui dire qu'il était fiancé avec Herminie, et qu'il irait la lui

présenter un dimanche après midi, quand les jours seraient plus longs. Il ne tarissait pas sur les qualités de sa future, et se déclarait le plus heureux des mortels.

— Connaissez-vous cette Genouillet? demanda le docteur à Elisa, en lui faisant part du prochain mariage.

— Non; je sais seulement qu'elle m'a remplacé chez Mme Duclerque. On dit que c'est une forte fille, active et bonne travailleuse.

— Ma foi tant mieux! Pourtant, M. Duclerque m'a donné à entendre qu'on vous regrettait encore, et que Mme Duclerque vous reprendrait volontiers si vous deviez me quitter.

— Qu'est-ce que monsieur a répondu, si j'ose le demander?

— J'ai répondu que, si vous ne vous mariez pas, vous resteriez chez moi. Est-ce bien ainsi?

— Oui, je remercie Monsieur d'avoir répondu de cette manière.

M. Argozat écrivit quatre lignes à sa sœur, pour lui dire qu'il espérait que Paul faisait un bon choix, et que sa future belle-fille lui serait une aide agréable. A Paul, il ne répondit rien directement.

Un dimanche de février, vers la fin de ce mois où fleurissent les perce-neige dans les combes ensoleillées des bois, Paul et Herminie arrivèrent chez le docteur. Déjà les grives chantaient; les ramiers roucoulaient. Le pic épeiche creusait le trou rond de son nid, dans la tige de quelque arbre dont le bois mort ne résiste pas au bec tranchant de l'oiseau grimpeur. Le roulement sonore qu'il produit en travaillant s'entend à une assez grande distance. La saison des amours recommençait dans la nature; la sève printanière

gonflait les boutons à fleurs. Mais des giboulées reviendraient sans doute; peut-être même des gelées en avril, et alors tout ce précoce travail d'enfantement serait perdu. Pour l'homme aussi, bien souvent, les joies de la jeunesse, la perspective d'un bonheur anticipé sur lequel il compte, se changent en amertumes, en gaçons de tristesses et de regrets. Le printemps est une saison trompeuse; il ne peut produire que des fleurs passagères.

Evidemment, Paul Hermey ne se livrait pas à des réflexions de cette nature. Quand il entourait de son bras la taille d'Herminie Genouillet, il se trouvait réellement très heureux. Et lorsqu'il présenta sa fiancée à Elisa, il avait presque l'air de lui dire: Tu vois! si tu l'avais voulu, tu serais à sa place, tandis que tu restes ici, pauvre servante comme devant. Mais la jeune domestique n'avait rien à regretter de ce côté-là; elle le sentait vivement.

L'oncle fut aimable avec sa future nièce. Contre l'ordinaire, il n'eut pas de premier mouvement fâcheux en recevant les fiancés.

— Ma foi, Mademoiselle, dit-il à Herminie, je vous trouve bien courageuse. Mais j'espère que mon neveu se mettra tout de bon à ses affaires, quand il sera marié, et que vous le ferez marcher d'un bon pas. Je crois bien que c'est un bon garçon, auquel j'ai toujours dit de ne compter que sur lui-même. Si vous pouvez le décider à ne plus chasser, ni perdre son temps à la pêche, vous vous en trouverez bien tous les deux.

— Oui, Monsieur; je suis absolument de votre avis, et j'ai déjà dit à Paul mon sentiment à cet égard. Il m'a promis de renoncer à ces fantaisies de jeune homme. Quand on se marie, c'est

avant tout, pour tâcher d'augmenter ce qu'on possède et se créer ainsi une bonne position pour l'avenir.

— Vous avez parfaitement raison.

— Nous aurons le plaisir de vous avoir à notre noce, mon oncle, n'est-ce pas? dit Paul.

— Ah! par exemple! Si tu crois qu'un vieillard de soixante-quatre ans, dans ma position et encore en deuil, va se rendre à une noce, tu te trompes d'une belle manière. Ne viens pas me chanter «Floribus». J'ai bien autre chose à entendre. Non, non, je ne vais plus à aucune noce, et je crois même que, si je faisais la folie de me remarier — ce qui certainement n'arrivera pas — je n'irais pas même à la mienne.

A ces derniers mots, Herminie partit d'un éclat de rire, qui ne laissa pas d'égayer aussi le malicieux docteur.

— Que voulez-vous manger et boire? demanda-t-il aux fiancés. Chez moi, dans la maison d'un pauvre vieux solitaire, on n'a jamais grand-chose à offrir. J'ai pourtant là du vin et des bricelots qu'Elisa a faits hier. Si vous préférez du thé, j'en ai à votre service. Il sera prêt dans cinq minutes.

— Merci, Monsieur, répondit Herminie; nous ne voulons vous causer aucun dérangement. Pour boire à votre santé avant de repartir, nous accepterons un demi-verre de vin.

Quand ce fut fait, l'oncle dit à Paul:

— Tiens, voilà un bricelot pour ta noce. Bien que ceux d'Elisa soient assez bons, celui-ci est pourtant meilleur.

(A suivre)

La Chaux-de-Fonds

Un forum sur la paix

L'Union chrétienne de jeunes gens, le Mouvement catholique pour la paix, et le Service civil international, ont organisé un forum ayant pour thème « Comment construire la paix ». C'est le pasteur Jean Lasserre, secrétaire général du Mouvement international pour la réconciliation, qui était chargé d'introduire le sujet, samedi soir, dans la grande salle de Beau-Site. Ce fut une très belle entrée en matière: large, courageuse et précise. Tous les moyens doivent être employés pour conserver la paix. Parfois l'action nécessite des sacrifices, il faut savoir les accepter et les subir, car le but en vaut la peine. On travaille pour la paix en participant au rapprochement des peuples, en luttant pour une justice plus grande, en aidant les peuples en voie de développement, en instaurant un vaste service civil international, en s'opposant au racisme, au nationalisme, en tentant de supprimer la misère, la faim et l'ignorance.

Il faut surtout attaquer de face le fond du problème du désarmement et renoncer à la violence. On ne peut aller à la rencontre de la paix en se servant de la violence qu'on condamne chez les autres. Il est inutile de s'opposer à l'armée nationale, sans arriver à la remplacer par un moyen de protection plus efficace pour protéger le pays. Il faut la remplacer par des moyens dont Gandhi et Luther King se sont inspirés.

La discussion présidée par le D^r Béguin fut extrêmement intéressante:

L'Ecole de danse classique Hélène Meunier remporte un grand succès

Un très nombreux public s'était donné rendez-vous, samedi soir au Théâtre de notre ville, pour suivre les évolutions gracieuses et souvent talentueuses des élèves de M^{me} Hélène Meunier.

Des plus petites aux plus grandes, chacune des élèves s'est appliquée à donner le meilleur d'elle-même et d'être très sincère dans cette sorte de beau langage qu'est la danse classique. Les talents sont naturellement divers: il y a les débutantes, celles qui s'appliquent, et dans tous les degrés, celles qui sont particulièrement douées.

Le ballet pour enfants « Les Ribambelles », chorégraphie de H. Meunier, sur une musique de Beethoven, costumes de Gisèle Jaques fut une réussite parfaite, enthousiasmante. Les bis furent nombreux et mérités: la grâce plaît toujours, on a pu le constater au Théâtre. C. C.

les discours ne sont plus suffisants, il faut agir en faveur de la paix pour qu'elle devienne une réalité.

Le dimanche matin, dans le culte présidé par le pasteur Lasserre, la discussion s'est poursuivie, sur les possibilités d'interdire la guerre. C'est un excellent travail qui s'est fait samedi et dimanche en faveur de la paix. E. F.

Une mise au point de Méroz «pierres»

La maison Méroz pierres nous a adressé une mise au point dont nous extrayons les passages suivants:

Une nouvelle annonçant la fermeture prochaine d'une fabrique de pierres d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds a récemment fait le tour de la presse romande.

La maison en question est la société Charles Méroz S. A., rue de la Combe-Grieurin 32 bis, La Chaux-de-Fonds, et c'est en raison de graves difficultés financières qu'elle a dû se résoudre à mettre un terme à son activité.

Le fait que cette maison porte le même nom que nous provoque malheureusement une grande confusion dans les esprits. Il est en effet incontestable que pour la plupart de ceux de nos concitoyens qui sont en rapport de près ou de loin avec l'horlogerie, c'est notre entreprise qui est concernée lorsqu'on prononce le nom Méroz.

Nous sommes en effet le plus important producteur de pierres d'horlogerie en Suisse — notre production en 1967 a largement dépassé le chiffre de cent millions de pierres — et notre maison compte parmi sa vaste clientèle de nombreuses manufactures de montres de renommée mondiale.

Nous avons, depuis l'annonce de la fermeture de Charles Méroz S. A. fait l'objet, directement ou indirectement, d'innombrables demandes de renseignements sur l'avenir de notre maison. Nous estimons donc qu'il est pour nous d'importance vitale que les choses soient mises au point au plus vite d'une manière claire, complète, et largement répandue.

C'est pour cette raison que nous nous permettons de nous adresser à vous en vous priant de bien vouloir publier au plus vite un communiqué qui permettrait à chaque lecteur de faire une nette distinction entre la maison qui va disparaître et la nôtre, importante, prospère et bien organisée, qui poursuit inlassablement son activité, apportant ainsi sa contribution à la mise sur le marché de montres suisses de qualité.

CHAUX-DE-FONNIER A L'HONNEUR. — Dimanche, lors de l'assemblée des délégués de l'Association suisse des chasseurs de sons, qui s'est tenue à Berne, le premier prix du concours organisé lors de chaque réunion de ce genre, a été décerné à un Chaux-de-Fonnier, M. Francis Linder. Le thème en était: « Une lettre d'amour imaginaire ».

UNE AFFAIRE DE STUPEFIANTS. — Par la voie de la « Feuille officielle », le juge Rognon a notifié à Heinz-Paul Kurt, âgé de 48 ans, d'origine autrichienne de comparaître devant lui, mercredi prochain, pour répondre d'une affaire de stupéfiants.

PREMIERE PICTURALE. — Samedi après midi a eu lieu au Club 44 le vernissage de l'exposition de peinture de l'artiste colombien, Henry Rasmussen, de Bogota, qui expose pour la première fois en Suisse. Il s'agit d'une œuvre hautement originale, faite d'éléments non-figuratifs généraux et des traditions séculaires de l'Amérique du Sud.

COMMUNIQUE

Samy Molcho, le maître le pantomime, à la Chaux-de-Fonds. — Samy Molcho est sans doute l'un des plus importantes découvertes de ces dernières années. Premier Prix du Festival de la télévision internationale à Prague en 1966, professeur à Vienne, à Cologne et à l'Académie de Stockholm, Samy Molcho, que l'on considère comme l'émule de Marcel Marceau, donnera un unique récital au Théâtre de la Chaux-de-Fonds, le mardi 19 mars. Location à la Tabatière du Théâtre.

CARNET DU JOUR

Cinéma

PALACE: 20.30, «Week-end à Zuydcoote»;
RITZ: 20.30, «Le Grand Meaulnes»;
EDEN: 20.30, «Un Homme de trop»;
CORSO: 20.00, «Les Canons de Navarone»;
PLAZA: 20.30, «Hombre»;
SCALA: 20.30 «L'uke la Main froide».

Divers

MANOIR: 10.00 à 12.00 et 16.00 à 20.00, exposition R. Jacot-Guillarmod.

Pharmacie d'office

Officine No 1 des Pharmacies Coopératives, rue Neuve 9.
(Des 22 h. appeler le No 11.)

CHRONIQUE DE NEUCHÂTEL

NEUCHÂTEL: Remise de certificats — Samedi a eu lieu à l'Ecole de mécanique et d'électricité, la remise des certificats fédéraux de capacité aux monteurs d'appareils électroniques et de télécommunication, mécaniciens pour appareils électroniques et mécaniciens électriciens, pour le bas du canton. Cette cérémonie a été ouverte par M. Nagel, chef de la section de la formation professionnelle, qui remercia la direction d'avoir permis l'organisation de ces examens au sein de l'école. M. Indermühle, directeur, souligna l'étroite collaboration existant entre l'industrie et l'école et remarqua avec plaisir que les candidats avaient rarement atteint des moyennes d'un tel niveau.

procès prit fin par un arrangement dont la teneur exacte n'est pas connue. Une chose est toutefois certaine: le contrat sera revu et les honoraires réduits de 500 000 francs. Une paille!

IL FAISAIT CONFIANCE AUX SPECIALISTES

Pour se disculper, le président de la Mura a publié un communiqué disant que Kern avait dû reconnaître que ledit président « avait fait confiance aux spécialistes des directions municipale et cantonale des travaux publics ». Nous, on aimerait bien connaître le nom de ces « spécialistes ».

A propos, est-il exact que le représentant des Travaux publics du canton aurait déclaré devant la Cour d'appel que le contrat litigieux lui paraissait si bien conçu que l'Etat pensait le prendre pour modèle? Quand on sait que les normes SIA favorisent les dépassements de devis, puisque les architectes et ingénieurs calculent leurs honoraires sur le coût final de la construction, on est effaré d'apprendre que les pouvoirs publics dépassent encore ces tarifs.

L'INDIGNATION EST GRANDE

Bien que l'homme de la rue soit peu renseigné sur cette affaire, les journaux locaux n'ayant donné que peu de renseignements, les langues vont bon train. On en apprend des choses... Aussi, serait-il souhaitable que le Conseil municipal prenne la peine de ras-

surer les contribuables. Il sera probablement invité à faire une déclaration au Conseil de ville qui se réunit jeudi prochain. Quand on sait que les délégués de la commune à la Mura avaient été avertis, on ne comprend pas qu'ils ne se soient pas employés à modifier le contrat préjudiciable à la collectivité.

PROPAGANDE GRATUITE

La cote de popularité du conseiller municipal Kern remonte encore pour une autre raison. L'ancien ingénieur municipal, pas celui de la Mura, un autre! vient d'être condamné par le Tribunal de district pour gestion déloyale au préjudice de son employeur, la ville. Il s'agit de quelque 28 000 fr. Le montant exact sera déterminé dans un autre procès. C'est aussi le sieur Kern qui aurait levé le lièvre, dit-on. Ces succès judiciaires assureront-ils cet automne la réélection de Hans Kern? C'est l'objet des paris.

A PART CELA, TOUT VA TRÈS BIEN

Ne croyez surtout pas que Bienne soit une ville maudite. L'ancien conseiller fédéral Wahlen n'a pas craint d'y venir à l'occasion de la remise des diplômes de l'Ecole de commerce. Le ministre de notre armée, M. Celio, y viendra bientôt. L'assemblée organisée pour les xénophobes zurichois a tourné court. Et le printemps s'annonce aussi sous d'heureux auspices. a. i.

CHRONIQUE JURASSIENNE

La vallée de Tavannes ignorée dans le plan routier?

Samedi après midi s'est tenue à Bévillard, une assemblée d'information présidée par le maire de cette localité, M. Charmilloz, et à laquelle participaient notamment le préfet Macquat, M^r Carnal, président du tribunal, les députés Gobat, Marchand, Morand, Rätz, Wisard, MM. Eckert, ingénieur en chef du V^e arrondissement, Gorgé, président de Pro-Jura, Steiner, président de l'ADJ, Siegenthaler du TCS, Tièche, président de la Commission routière jurassienne, Ory, des Relations publiques, des délégations des communes de Moutier, de toute la vallée de Tavannes, de Tramelan et de Bienne.

En ouvrant cette assemblée, le maire de Bévillard dit toute son inquiétude et celle de la population de la vallée de Tavannes en constatant que dans le programme d'aménagement routier, une région de 10 000 habitants est, selon ses propres déclarations, ignorée. Aussi, estime M. Charmilloz, faut-il rechercher une solution pour que cette vallée soit desservie par un réseau de routes valables. C'est la raison pour laquelle il a fait appel au D^r Liechti, inspecteur des Ecoles secondaires de Porrentruy, un enfant de Bévillard, qui a étudié le problème de la construction d'un tunnel routier Bévillard-Péry.

LA SURVIE D'UNE RÉGION

Le D^r Liechti, après avoir démontré la densité de la population par commune jurassienne, de 1850 à 1950, en arrive à la conclusion que la survie d'une région dépend du facteur communications ferroviaires et routières, ces dernières devenant de plus en plus importantes. Il commenta la politique routière suisse et plus particulièrement celle du canton de Berne et du Jura, qui jusqu'à ce jour est l'enfant pauvre. Le conférencier ne peut admettre le projet d'une route transjurane par Moutier-Énsingen, sous prétexte que le Jura doit être orienté vers Bienne et la Suisse romande, mais non vers la Suisse allemande. Il s'oppose également à la dénomination d'une route transjurane, car, dit-il: « Nous avons besoin d'une route jurassienne et non d'une route de transit, aussi a-t-il dénommé son projet Axiale jurassienne. Le D^r Liechti commenta son projet qui, jusqu'à Moutier, serait le même que la transjurane, soit une route Boncourt-Porrentruy, avec un tunnel de Auel à Montavon, pour éviter le col des Rangiers, puis une route de ceinture autour de Delémont, pour arriver à Moutier. Dans cette localité, au lieu de se diriger sur Énsingen, il conviendrait, selon M. Liechti, d'aménager la route jusqu'à Bévillard, pour ensuite percer un tunnel jusqu'à Péry où l'on rejoindrait la route à quatre pistes du Taubenloch. Ce tunnel aurait une longueur de 3 km. 500. »

LES QUATRE PISTES DE BONCOURT

M. Eckert, ingénieur d'arrondissement, tout en se déclarant d'accord avec le préambule du maire de Bévillard, ne peut souscrire au projet du D^r Liechti, car, dit-il, les autorités françaises arriveront avec une route à quatre pistes à Boncourt, aussi nous ne pouvons construire une route à trois pistes à travers le Jura si l'on considère l'importance de pénétration que représente la future autoroute française qui reliera Marseille à l'Allemagne en passant par Paris, avec un bras de pénétration à Boncourt. Il ne faut pas oublier également que le futur port de Bourgogne augmentera fortement le trafic routier à travers le Jura. Nous ne devons pas, conclut l'ingénieur en chef des routes

du Jura, ignorer le réseau des routes nationales que nous pouvons atteindre à 24 km. de Moutier en passant par Énsingen, point stratégique des autoroutes suisses. Il ne faut également pas ignorer les très grandes difficultés que l'on rencontrerait pour la traversée de Moutier avec une route à quatre pistes. En conclusion, M. Eckert ne pense pas que les intérêts de la vallée de Tavannes ne sont pas sauvegardés et, dit-il, il ne faut pas oublier l'aspect financier, la Confédération qui subventionne à 85 % les routes nationales, veut des solutions rentables. Toutefois, M. Eckert est prêt à examiner les suggestions qui lui seraient soumises.

Pour M. Tièche, président de la Commission routière jurassienne, la solution du D^r Liechti ne peut être envisagée, le coût d'un tunnel Bévillard-Péry serait, avec la traversée de Moutier, de 70 millions environ. Il faut également tenir compte des frais d'entretien journaliers qui sont de 9000 fr. pour un tunnel de 3 km. 500. La solution d'une transjurane Boncourt-Énsingen, l'aménagement du Taubenloch sont les seuls projets valables. Tel est également l'avis de M. Steiner, président de l'Association des intérêts du Jura.

Après ces différents échanges de vues, le maire de Bévillard invite les délégués des communes de la vallée à faire connaître leur décision dans les six semaines pour éventuellement intervenir sur le plan politique. (w)

ŒUVE: Cycliste blessé. — Roulant à vélo, dimanche à l'aube, en direction de ce village, Marcel Ribaux, 17 ans, a été renversé par une voiture à la hauteur du Mont-de-Cœuve. Souffrant de contusions multiples, il a été conduit à l'Hôpital de Porrentruy.

CHRONIQUE DE SAINT-IMIÉ

VERS LA FÊTE ROMANDE DES SOCIÉTÉS DE CHANT DE LANGUE ALLEMANDE. — Le Comité d'organisation que préside avec dynamisme le député Ch. Nicklès, ayant invité des sociétés d'autres régions du pays à participer à cette importante manifestation vocale a vu ses efforts récompensés. Et ce n'est pas moins de quarante sociétés dont la moitié appartiennent à la fédération et qui représentent quelque 1200 chanteurs qui viendront chanter en une joute pacifique les 8 et 9 juin 1968 dans notre bourg. Une si forte participation n'a encore à notre connaissance jamais si atteinte. C'est là un signe qui permet de prévoir une belle réussite de cette manifestation.

BIENNE: Déclaration de la Direction des travaux publics. — Voici, brièvement résumée, la déclaration de la Direction des travaux publics de la ville au sujet d'une mise au point du Conseil d'administration de la Mura publiée récemment:

1. La Direction des travaux publics n'a aucun droit de surveillance sur la Mura.
2. La Direction des travaux publics a constaté une première fois, lors de l'établissement d'une canalisation ville de Bienne-Mura, que les honoraires de M. Schmid étaient trop élevés de 48 700 fr., ils furent réduits à 23 000 fr.
3. Pour l'ensemble des travaux de la Mura, les honoraires de l'ingénieur Schmid étaient dévisés à 2 728 990 fr., alors que, d'après les normes de la société des ingénieurs et architectes, SIA, es honoraires ne devaient pas excéder 2 145 891 fr., soit 583 000 fr. en trop. Ainsi les neuf communes intéressées à cette construction n'auront pas à payer ce montant.

Le Locle

Une sexagénaire tuée par un automobiliste

Samedi soir, vers 23 h. 40, un automobiliste loclois, M. Pierre-Alain Châtelain, 23 ans, électricien mécanicien, roulait en voiture avec plusieurs camarades sur la route du Locle à La Brévine. Près de La Chaux-du-Milieu, au lieu-dit « La Forge », il renversa une passante, M^{me} Frieda Huguénin, 69 ans, qui cheminait pourtant tout à fait régulièrement sur la gauche de la chaussée. Projetée contre un tas de neige durcie M^{me} Huguénin demeura sans connaissance. L'automobiliste fautif qui avait encore parcouru une quarantaine de mètres, revint alors sur les lieux et voulut conduire la malheureuse à l'hôpital, mais, souffrant de multiples fractures, elle expira en cours de route.

Suspect d'ivresse, l'automobiliste a été incarcéré.

COLLISIONS. — Samedi, à 13 h. 50, une automobile, conduite par M. A. Huguénin, de Villers-le-Lac, a été déportée sur sa gauche à la hauteur du deuxième tunnel du Col-des-Roches. Au même instant, une deuxième voiture conduite par M. Pierre Leuba, des Brenets arrivait en sens inverse. Il y eut collision et la voiture de M. Leuba fut projetée contre les rochers. eLs dégâts matériels sont élevés.

Dimanche, à 20 h. 20, un automobiliste bernois n'a pas respecté le signal « stop » à la croisée des rues Jehandroz et Technicum. Il est entré en collision avec une voiture neuchâteloise conduite par M. J.-C. B., du Locle. Dégâts matériels.

MÉMENTO LOCLOIS

CINEMA LUX: 20.30, «Les Grandes Vacances», Pharmacie Carlevaro, av. Léopold-Robert 81.

Petits potins biennois

A L'AVANT-GARDE

Alors qu'il se prononçait sur le principe d'un droit de vote facultatif des femmes en matière communale, le corps électoral biennois a accepté une révision du règlement municipal pour permettre sans plus tarder à ces dames de voter. C'était la première commune du canton à passer aux actes, celle de Lajoux n'ayant en fait, sauf erreur, décidé que le principe. Ce geste de la ville de l'avenir eût mérité d'être signalé. La télévision n'en savait rien et son informateur biennois, le journaliste von Greyerz non plus.

LA MURA OU LES ÉCURIES D'AUGIAS

Le président du Conseil d'administration de la Mura (établissement intercommunal d'épuration des eaux) et son ingénieur ont fait un procès au directeur des Travaux publics de la ville de Bienne, Hans Kern. Parce que ce dernier avait déclaré que les honoraires stipulés pour l'ingénieur étaient trop élevés, ils considéraient que cette allégation constituait une atteinte illicite à leurs intérêts personnels. Devant la Cour d'appel, Kern put apporter la preuve que le taux prévu pour ces honoraires était contraire aux normes de la SIA. Le Tribunal d'honneur de cette dernière association adressa même un blâme sévère à l'ingénieur. Au lieu de se terminer par un enterrement de première classe pour les demandeurs, ce

GENÈVE

REQUIEM POUR TROIS MILLIONS DE CHÔMEURS

Ernest Mandel, économiste marxiste belge, a présenté il y a quelques jours, à Lausanne, un exposé sur le Marché commun et le mouvement ouvrier. Les thèses de l'auteur de la « Formation de la Pensée économique de Karl Marx » (éditée par Maspero) présentent un intérêt certain, au moment où M. Jean-Jacques Servan-Schreiber propose une union capital-travail européenne contre l'impérialisme américain...

Pour bien comprendre l'action ou l'absence d'action du mouvement ouvrier, il faut d'abord esquisser une analyse des tendances objectives du capital européen. La CEE est le produit de la concentration des capitaux européens. Depuis longtemps les forces de production ont dépassé le stade national. Bien avant la dernière guerre mondiale, les grandes entreprises exportaient souvent plus de 50 % de leur production en dehors des frontières nationales. La création de la CEE apparaît donc comme une tentative du grand patronat pour résoudre les contradictions résultant de l'énorme boom économique et des structures politiques nationales.

Le défi américain

L'Europe des Six et des Sept a environ le même nombre d'habitants que les USA. Pourtant, ses entreprises sont beaucoup moins puissantes. La conséquence paradoxale est que dans les premières années de la CEE, le capital US a davantage profité de cette institution que les Européens. Les barrières protectionnistes («ordon douanier européen») édictées contre les USA ont facilement été détournées par la création de filiales ou le rachat et l'absorption de firmes européennes. Dès 1962 apparaît une disproportion notable entre les capacités de production de la CEE (filiales américaines comprises) et le marché correspondant à cette aire géographique. Dans la sidérurgie, par exemple, les excédents s'élèvent jusqu'à 30 % de la production. La conséquence nécessaire en est une concentration des capitaux et des entreprises, et à ce moment les choses se gâtent tant pour le patronat que pour le monde du travail.

La concentration

On peut noter trois modes de concentrations. La fusion accélérée d'entreprises au niveau national est la première tendance. Elle n'est pourtant pas prédominante, car elle comprend un certain nombre de risques: a) en cas de concentration nationale intégrale parallèle dans différents pays, le risque d'une production largement excédentaire apparaît; b) dans l'industrie aéronautique, la concentration nationale ne suffit déjà plus à résister aux entreprises américaines; c) une énorme concentration de capitaux sur une entreprise est risquée et contraire aux règles élémentaires du «management». Pourtant récemment, une telle fusion a eu lieu en France, dans la sidérurgie, entre De Wandel et Sidelor.

La deuxième possibilité de concentration consiste dans la fusion d'entreprises européennes et américaines. Cette tendance n'est pas non plus importante, car les entreprises US préfèrent établir directement des filiales que d'absorber des firmes européennes souvent peu rentables. La General Electric a digéré la maison Bull en France et cette fusion coûte très cher au géant de l'électronique américaine. D'autre part, nous vivons à une époque de déclin du capitalisme pur, à sa maturité vieillissante... Celui-ci a besoin d'une intervention toujours plus grande de l'Etat pour survivre sans trop d'aléas. Les pouvoirs publics — en accord avec la grande bourgeoisie — luttent contre l'aliénation des entreprises prépondérantes qui aboutirait à une néo-colonie européenne et en conséquence à un profond discrédit des institutions politiques européennes. Les Américains l'ont bien compris et laissent à la bourgeoisie du vieux continent un minimum de libertés. Ils pardonnent même les «lubies neutralistes» du général de Gaulle...

La dernière tendance à la concentration — celle qui est promise au plus brillant avenir — implique l'interpénétration des capitaux dans les Etats européens. Ce processus débute par des formes étroites de collaboration, puis la création d'entreprises

nouvelles et enfin les échanges d'actions. La fusion de Bosch et Siemens en Allemagne, la création de holdings internationaux par les grandes banques, ou le marché de l'euro-dollar en sont les principaux exemples actuels. En Suisse, les liens entre Erlikon Maschinen Fabrik et la Brown Boveri découlent de cette démarche.

Le retard européen

Malgré toutes ces formes de concentration, l'Europe est en retard. Pour la CEE, il y a des freins juridiques, tels les fiscalités ou droits commerciaux nationaux différents. De plus, la société anonyme européenne est toujours à l'étude. L'existence du Marché commun en tant que zone économique unique pose de très gros problèmes de reconversion d'infrastructure. Au niveau national déjà, ces obstacles existent. Le syndicat de la sidérurgie allemande — I. G. Metall — en a fait la triste expérience lors de ses dernières revendications: le patronat a menacé de déplacer l'industrie de la Ruhr sur les côtes parce que la sidérurgie maritime est beaucoup plus rentable. De telles transplantations qui existent déjà à petite échelle ont des conséquences terribles pour la classe ouvrière. Les travailleurs doivent se reconverter ou émigrer; le chômage structurel apparaît.

Aujourd'hui, aucune bourgeoisie nationale n'est encore prête à abandonner le contrôle de son marché à un capital international ou aux institutions d'un Etat bourgeois supranational. Ce n'est qu'en cas de récession généralisée — probable à moyenne échéance dans la CEE — que l'on s'apercevra de l'impuissance des Etats et des systèmes monétaires nationaux. Il en découlera soit un retour au nationalisme protectionniste, ce qui signifierait l'arrêt de mort de l'intégration, soit une adaptation des instruments anticrise à l'échelon européen. Dans ce deuxième cas, l'introduction d'une monnaie européenne, d'une politique fiscale et financière supranationale signifiera selon les termes d'Engels le passage de l'Etat national au musée.

Des économistes très sérieux prévoient que dans quinze ans l'économie mondiale sera dominée par trois cents entreprises, et les débuts de concentration européenne coûtent déjà trois millions de chômeurs, sans récession conjoncturelle. Cette analyse de notre situation est presque un requiem!

Nationaliser les pertes

Qu'a fait et que peut faire la classe ouvrière? Il faut constater que la classe ouvrière — objectivement — le mouvement ouvrier — subjectivement — est beaucoup moins capable que la bourgeoisie de tirer les conclusions qui s'imposent de cette situation nouvelle. Jusqu'à présent, les travailleurs anglais par exemple, se sont contentés de nationaliser les pertes, en l'occurrence les aciéries... et l'internationalisme est beaucoup plus facile pour les patrons qui voyagent et qui connaissent les langues, alors que la jeunesse ouvrière d'aujourd'hui est la première génération qui peut vraiment sortir de son pays. Le mouvement ouvrier est divisé au niveau national et international — socialistes, communistes, chrétiens — alors que les premières fusions qui apparemment après le Traité de Rome furent celles des groupements patronaux.

Il est évident que depuis la création du Marché commun les rapports de force entre patrons et ouvriers ont évolué au détriment des travailleurs. Un exemple paradoxal montre la faiblesse des syndicats: en France, les partisans les plus convaincus de l'unité ouvrière au niveau national sont les adversaires d'une unité européenne et le syndicat CFDT favorable à la CEE, prend position contre l'unité syndicale européenne.

Bilan de faillite

Après l'apparition de firmes multinationales, et la facilité pour le capital de se jouer des revendications salariales en déplaçant les centres de production, les commandes et les investissements, le mouvement ouvrier n'a pas été capable de répondre aux manœuvres du patronat par des grèves de solidarité. C'est ainsi que l'on peut expliquer l'échec de la grève des mineurs en France, brisée par l'importation de charbon étranger. Il en va de même pour la récente grève des marins anglais ou celle des ouvrières de Heerstal qui demandaient l'application du Traité de Rome, c'est-à-dire à travail égal, salaire égal. On pensait avant la CEE que l'intégration faciliterait les luttes ouvrières, et nous devons pourtant dresser un constat de

faillite du mouvement ouvrier européen après dix ans de Marché commun.

Servan-Schreiber dixit

La classe ouvrière doit trouver des solutions. Mais examinons d'abord celle que M. Jean-Jacques Servan-Schreiber lui propose dans le best-seller — de la pensée néo-capitaliste européenne actuelle — «Le Défi américain». Le célèbre analyste français propose de rétablir la paix sociale en Europe afin de mieux lutter contre la technologie américaine. En d'autres termes, il envisage une union capital-travail européenne contre l'impérialisme U.S.: ouvriers d'Europe, si vous ne voulez pas être colonisés, soumettez-vous à la concentration européenne... et payez-la en prix, c'est-à-dire acceptez une baisse des salaires réels et «un peu» de chômage structurel!

Ces propositions sont absolument valables dans le système capitaliste avancé que nous subissons. Il est impossible de moderniser l'industrie capitaliste sans modifier les rapports entre les coûts de production et les salaires. En d'autres termes, il faut accroître la plus-value pour augmenter les investissements, et ceci aux dépens des salaires. Tout cela est très difficile lorsqu'on a habitude depuis la guerre la classe ouvrière à l'expansion et au plein emploi. Les travailleurs acceptent très difficilement une baisse de leurs salaires réels. Il faut donc trouver une autre solution et le grand capital n'a pas eu besoin d'avoir beaucoup d'imagination: le seul moyen pour restructurer le revenu national et comprimer les salaires est de réintroduire un chômage structurel important.

Echec travailliste

Il faut alors procéder à une constatation pénible. C'est l'équipe travailliste de H. Wilson qui a eu le triste privilège d'inaugurer ces méthodes et de les faire réussir. La politique d'austérité de la social-démocratie britannique a sidéré les ouvriers anglais qui, devant l'apparition d'un chômage massif, ont accepté le blocage des salaires, et par là même la baisse de leur revenu réel. Tel est le sens profond des suggestions de M. Servan-Schreiber. Il n'est même pas certain que cette politique permette de résister aux Américains. Les forces ouvrières ne peuvent accepter cet auto-abandon de leurs prérogatives, et par là une fois de plus de faire passer un «pseudo-patriotisme» avant la lutte des classes, sans porter un coup fatal aux chances du socialisme en Europe. Il en résulterait une décomposition idéologique qui relèguerait la classe ouvrière à l'irrationalisme le plus pur et annihilerait par là même toute conscience de classe même potentielle. Il y a aujourd'hui en Europe trois millions de chômeurs. La tâche du mouvement ouvrier est de profiter des contradictions et des secousses que traverse le capitalisme européen pour faire avancer la cause du socialisme. Cette exégèse comparée — de Mandel et de Servan-Schreiber — est sommaire, je vous en donne acte.

J.-D. Schlaepfer.

Memento genevois

CASINO-THÉÂTRE: Lundi, relâche.
PEUPLE ET CULTURE présente «Histoire de la Révolution», film cubain, mardi 19 mars, à 20 h. 30, à la Salle communale de Plainpalais, rue de Carouge 52.

CERCLE RÉCRÉATIF «BEL AUTOMNE»: mardi 19 mars, à 20 h. 30, Cercle choral (hommes et femmes) de la ville de Genève, Grande Salle, rue des Pâquis 27. Carte de membre requise à l'entrée.

★ La vie des animaux ★

Mode oui, animaux martyrisés non!

Pourquoi ne suivrait-on pas la mode? Les femmes y sont habituées depuis toujours. A vrai dire, la mode n'a mérité son nom qu'à partir du moment où l'humanité s'est civilisée ou mieux, cultivée. Ce dernier terme nous fait toucher un point délicat. Culture dérive du latin et signifie par essence «prendre soin». Cette définition s'applique à tous les domaines de la vie; en art, la culture s'exprime au maximum dans la représentation du beau. Avec sa face de Janus, la mode, aujourd'hui, est internationale et joue un rôle considérable. Il est permis de parler d'une culture de la mode. Et notre pays peut être fier à juste titre de ses créations de mode qui sont autant de témoignages de sa culture.

Une fois de plus, pourtant, cette image est détruite par un fait brutal: le massacre des phoques sur le littoral du Canada. Ce qui devrait être impossible se produit: la culture s'allie à la plus féroce cruauté. Peut-on concevoir qu'une société cultivée s'accommode d'actes semblables, alors que chaque individu porte sa part de responsabilité, à l'égard d'animaux sans défense? La mode dispose de tant

d'autres ressources obtenues par des moyens pacifiques.

On peut être élégante sans éprouver le pénible sentiment de participer indirectement à des exterminations barbares. Avant d'endosser votre manteau, vérifiez sa fourrure.

En 1967 encore, 300 000 bébés-phoques, n'ayant pas atteint deux semaines, ont été abattus à coups de massue au large du Canada, et un fort pourcentage d'entre eux dépouillés vivants de leur fourrure, comme l'ont établi les enquêtes du vétérinaire britannique, la doctoresse E. Simpson. Ces souffrances sont infligées au monde animal pour les besoins de la parure féminine. Pensez-y lorsque vous constituerez votre garde-robe d'hiver. La belle fourrure soyeuse à longs poils des bébés-phoques, naturellement blanche, est offerte sur le marché sous le nom de «white-coat». Elle est souvent teinte dans toutes les nuances, rasée et parfois imite le vison. Cette fourrure ne convient pas à la confection des manteaux, mais est employée dans celle des cols et d'autres garnitures, ainsi que dans l'industrie de la chaussure.

Vous voyez, chers amis lecteurs, que les hommes sont parfois bien cruels! Ne pourrait-on pas remédier à cet état de choses?

GOUPIL.

Conférence d'Alva Myrdal, ministre d'Etat suédoise:

PAIX ET DÉSARMEMENT

C'est à l'initiative de l'Association de Genève pour les Nations Unies, de la Nouvelle Société helvétique et de l'Union des sociétés patriotiques que Alva Myrdal, ministre d'Etat chargée du désarmement, donnait jeudi une conférence sur le thème «Paix et désarmement». Dans la salle on notait la présence du Tout-Genève et à la tribune, celle du président de la Confédération, Willy Spühler.

Introduite par M. Urs Schwarz, ancien rédacteur de la «NZZ» après quelques mots du président Léopold Boissier, la déléguée suédoise à la conférence des dix-huit puissances sur le désarmement présenta sa «philosophie personnelle» du désarmement. La conférencière, ancienne ambassadrice en Inde, est particulièrement qualifiée pour exposer les vues du gouvernement socialiste de Suède.

HÉGÉMONIE DES DEUX SUPERGRANDS

Elle constate tout d'abord l'existence de l'hégémonie des deux Supergrands et simultanément, une tendance croissante des autres pays à critiquer et même à défier cette bipolarisation du pouvoir mondial. Il n'y a donc pas collaboration enthousiaste des peuples à l'œuvre du désarmement, mais des relations basées sur de purs rapports de force.

L'hégémonie des deux mégapuissances n'est pas militaire seulement (l'équilibre de la terreur paralyse paradoxalement l'emploi de la force militaire prodigieuse accumulée par chacun des Etats); c'est leur monopole économique, commercial et politique qui est la cause principale de l'impatience et de la frustration ressenties par les «non-grands» et les pays non possesseurs d'armes nucléaires.

C'est dans ce contexte que se pose la question du désarmement: on peut douter de la volonté ferme d'aboutir des principaux protagonistes. Au cours de six années de débats prolifiques sur le désarmement, n'ont-ils pas renforcé leur armement en fait?

Cependant, cette situation doit nous inciter au réalisme. La côte sera dure à graver, le but final est très éloigné, mais on progresse petit à petit. Et la

résistance des pays non alignés au «bipôle» des Supergrands et un des facteurs décisifs du progrès en matière de désarmement.

CINQ ETAPES

Pour arriver au but, A. Myrdal décrit cinq étapes: la plus lointaine, la dernière, c'est le désarmement général et complet. Puis il y a l'intégration internationale qui permettra une répartition équitable des ressources économiques et humaines. Avant d'y parvenir, on aura obtenu qu'un contrôle vigilant élimine la monopolisation actuelle du pouvoir par l'hégémonie de deux ou d'une puissance.

Plus près de nous, surgit la possibilité de lier le désarmement et les interventions militaires de tous ordres des grandes puissances. Il faut favoriser leur interaction constructive (opérations du maintien de la paix des Nations Unies, par exemple).

TRIPTYQUE SUÉDOIS

Après avoir insisté sur le fait que tout accord devrait contenir des obligations réciproques et non pas la reconnaissance d'un pur monopole, A. Myrdal défend la politique de son gouvernement et présente le «triptyque suédois» du désarmement nucléaire.

Tout accord de ce genre devrait contenir logiquement trois éléments, découlant l'un de l'autre: d'abord, une interdiction complète des essais, y compris les essais souterrains; puis un arrêt de la production de matériel fissile et enfin, seulement, un traité sur la non-dissémination, dont l'objet aurait été rétréci par les deux traités précédents.

Au lieu de suivre ce schéma qui permettrait aux puissances nucléaires de consentir des concessions aux non-nucléaires, on a brûlé les étapes et c'est ce qui explique la difficulté de l'actuelle négociation de Genève.

FRANÇOIS NORDMANN.

(A suivre)

HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION CUBAINE

Film montrant la lutte du peuple cubain contre le régime de Batista. Mardi 19 mars 1968, à 20 h. 15, Salle communale de Plainpalais, salle Pitoeff, rue de Carouge 52. Entrée: 2 fr. Org.: Peuple et Culture

Aide suisse

à l'étranger

CCP 10-1533

LIQUEURS Morand MARTIGNY

GENÈVE

PERFECTIONNEMENT CONTINU DES ADULTES

TRIMESTRE MARS-JUIN 1968

Ouverture de 100 nouveaux cours:

25 mars 1968

Langues - Mathématiques - Sciences - Mécanique - Automobile - Électricité - Electronique - Radio - Télévision - Bâtiment - Génie civil - Chauffage - Ventilation - Métallurgie du bâtiment - Arts appliqués - Histoire de l'art - Photographie - Automation - Organisation - Initiation - Cours pratiques - Laboratoires - Maîtrise - Formation des cadres - Agents techniques

COURS INDUSTRIELS DU SOIR

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS: tous les soirs (sauf samedi), de 17 à 19 h., au secrétariat des Cours industriels du soir (entrée rue du Jura, cour des Ecoles techniques), téléphone 44 60 82.

VAUD

LES CIRCONSTANCES DE LA VIE POLITIQUE

Ils se moquent d'en dessous, étant moqueurs, mais n'osant pas le laisser voir (Ramuz.)

AIGLE QU'EST-CE QU'IL Y A DE MIEUX ?

M^{me} Huguette Chausson conclut ainsi un article de la « Feuille d'Avis du District d'Aigle » intitulé « Vaudoises des temps passés » :

« La plupart des étrangers ont remarqué la distinction des femmes du canton de Vaud, affirmant qu'elles étaient « ce que le pays avait de mieux ».

« C'était ainsi jadis et naguère ! Mais en va-t-il de même maintenant ? La Vaudoise, mariée ou célibataire, représente-t-elle encore l'élément familial solide, un havre de paix où ceux qui se battent contre la vie peuvent se retremper, l'élément stable sur lequel peuvent s'appuyer les générations montantes ?

« J'en doute un peu ! »

Si elle n'est plus le type même de la femme au foyer, il nous semble, quant à nous, que la Vaudoise est toujours ce qu'il y a de mieux — ou plus précisément une des choses qu'il y a de mieux — dans le pays.

Evidemment, quand elle en doute, M^{me} Chausson pense peut-être que ce mieux, ce sont les magistrats radicaux. On peut dès lors comprendre sa perplexité !

BÉGNINS FOLKLORE MENACÉ

Quelles magnifiques pages Landry a consacrées à nos fêtes de tir ! Ne seront-elles, hélas, bientôt plus qu'un souvenir ? On semble le craindre à Bégnins où la Société de tir, après avoir constaté la défection des jeunes, a lancé un appel à ces derniers.

Notons, en passant, ces constatations des tireurs :

« Si la relève présente certaines difficultés, cela provient du fait que le tir, qui était sport national, a été peu à peu mis de côté parce qu'on l'assimile trop souvent semblable-t-il à une activité militaire obligatoire. »

En fait, c'est parfaitement exact : à l'heure atomique, le tir, c'est du folklore !

UN PAYS ASSIS ?

Un étudiant polonais de Lau-

sanne a fait les remarques suivantes sur les Helvètes à M. Co-sandey-Tenthorey, auteur d'une interview de « Fenêtre sur Cour » :

« J'ai l'impression que les Suisses, n'ayant jamais eu de grands soucis, s'en créent avec des balivernes qui ne méritent pas le moindre mot. Quand par exemple, et par chance aussi, un Suisse t'invite un soir chez lui, sa femme aura passé son parquet et tout son appartement à fond, et ensuite toute la soirée il s'efforcera de faire bonne impression sur son hôte ; le lendemain, il s'interrogera encore pour savoir à quel point il y est parvenu. En Pologne, on s'invite bien sûr, mais on discute ferme, sans se camoufler, quitte à s'échauffer et à se monter contre son interlocuteur. Mais la cause est entendue et chacun le sait. La Suisse me fait l'impression d'un pays assis, si tu vois ce que je veux dire. Moi j'aime le mouvement. »

Qu'en pense M^{me} Chausson ? (Voir plus haut !) Vèbè.

LAUSANNE: La curiosité peut être dangereuse

Plusieurs banques ou entreprises de la ville disposent d'installations d'alarme. Si elles sont mises en action, la police est automatiquement alertée et peut ainsi intervenir immédiatement sur place avec tous les moyens nécessaires.

Ces dernières années, fort heureusement, ces installations n'ont servi qu'à des exercices (lorsqu'il ne s'agis-

sait pas de fausses manipulations). Or, au cours de ces essais, la police a régulièrement constaté que son intervention attirait de nombreux curieux. S'agissant d'un exercice, ceux-ci ont pu assister au déroulement des opérations en toute quiétude, puisque l'alarme était simulée.

Or, quelques cas récents survenus à l'étranger ont confirmé qu'en cas d'alarme réelle, les spectateurs étaient trop souvent les innocentes victimes des circonstances. Lorsqu'ils sont pris en flagrant délit, les auteurs d'un

cambrilage ou d'une tentative de hold-up ont des réactions imprévisibles pouvant aller jusqu'à l'usage des armes.

La Direction de police estime dès lors de son devoir d'attirer l'attention du public sur les dangers auxquels s'exposent les personnes restant à proximité du lieu d'où est partie l'alarme. Dans l'intérêt de leur propre sécurité, elles doivent au contraire s'en éloigner sans tarder. Ce faisant, elles faciliteront également la tâche de la police, qui ne sera ainsi pas gênée dans ses mouvements.

Libres opinions

Les élèves de Locarno à l'avant-garde

Nous savons, en tant que militants du mouvement des travailleurs, que l'occupation du lieu de travail dans le cadre d'une grève est une des armes légitimes et imperceptibles dont nous disposons pour défendre nos revendications. Que les élèves de l'Ecole normale cantonale de Locarno aient occupé leur école, à l'instar de ce qui est en train de se passer à Rome, à Paris, à Berlin, à Louvain, à Prague, à Varsovie ou à Madrid c'est un fait qui pour nous n'a rien d'étonnant. Restent à connaître les raisons de l'agitation.

L'ENSEIGNEMENT BOURGEOIS

Pour la formation du corps enseignant primaire, le Tessin dispose (comme la majorité des cantons suisses, sauf Genève et Bâle-Ville qui les forment à l'Université) d'une école normale, décernant un diplôme inférieur au certificat de maturité. Cela relève d'une stratégie éprouvée de la bourgeoisie. Dans son optique, les enseignants primaires, ceux qui forgent la première — et souvent seule — éducation d'une personne, doivent être les fidèles servants du régime, c'est-à-dire des fonctionnaires subalternes, soumis à une hiérarchie très stricte, et formés d'une façon étroite, en tout cas pas de la même façon que les futurs cadres. Ils sont donc coupés de la maturité et des études supérieures. On évite ainsi le risque que l'enseignant soit un « intellectuel », espèce critique, que la bourgeoisie craint comme le diable. Or, les élèves-enseignants de Locarno ont compris cela et ne l'acceptent plus. Ils y ont été amenés par l'exemple d'un certain nombre de professeurs intelligents (les mêmes qui, aujourd'hui, appuient leur action), par la critique constante de l'Association cantonale des enseignants socialistes, et surtout par le débat autour du syndicalisme étudiant que les universitaires tessinois dans les villes suisses ont importé au Sud des Alpes. L'agitation en Allemagne et en Italie n'a été que le motif immédiat. Ainsi, les élèves demandent qu'on leur apprenne à être des enseignants, et non pas des caporaux, demandent un dialogue avec les professeurs, une formation complète. Si l'on sait que, grâce aux structures actuelles, le Tessin n'arrive plus à former assez de maîtres et doit avoir recours à des enseignants italiens, on comprend que ce ne sont pas les élèves qui sont de mauvaise foi.

LE FIEF LIBÉRAL-RADICAL

Là-dessus, des circonstances précises de caractère politique viennent se greffer : principal représentant de la bourgeoisie tessinoise, le Parti libéral-radical considère l'Ecole normale comme son fief privé et s'en réserve l'exclusivité de la direction. On peut s'interroger sur la signification de toute une série de coïncidences qui ont amené sa nomination : l'ancien directeur a été congédié et mis dans une place honorifique ; le syndic radical de Locarno, ultra-septuagénaire, était à la fin de son mandat ; le secrétaire du Département de l'instruction publique à Bellinzona a été déplacé à Locarno comme directeur de l'Ecole normale ; le syndic est décédé et le directeur est devenu syndic.

A cela s'est ajouté le fait que, l'année dernière, à l'occasion du cours de ski de l'école, il a été accusé par un groupe d'étudiantes de s'être laissé aller à des manifestations excessives d'intimité envers elles.

Le Département de l'instruction publique, poussé par l'opposition dans le Grand Conseil, a mis sur pied une enquête administrative. Elle démontra qu'il s'était agi de « manifestations de familiarité tout à fait normales ». Mais les pressions, les intimidations exercées dans le cadre de l'école sur ces élèves ont laissé planer sur l'opinion publique des doutes profonds sur l'objectivité d'une telle enquête. Il suffit de se référer, pour tout cela, à la presse tessinoise du printemps dernier et en particulier à la revue socialiste « Politica nuova », pour ne pas citer les âpres débats qui ont eu lieu au Grand Conseil.

Dans l'école, donc, l'atmosphère était très lourde, empreinte d'autoritarisme et de suspicion. La réaction des élèves s'est exprimée dans un bulletin, « Le Conciliateur », dans lequel ils critiquaient l'enseignement, tout en demandant un dialogue avec la direction et les enseignants en vue de sa réforme. La réponse consista en offenses, menaces disciplinaires et même en de véritables procès en classe, comme cela est illustré par le mémoire de l'Association cantonale des enseignants socialistes publié la semaine passée par « Libera Stampa ».

Actuellement, la situation est rendue plus délicate parce que, à la suite des élections municipales du week-end dernier, l'élection du syndic de Locarno est remise en discussion. Les élèves et l'opinion démocratique demandent que le Département pose une alternative au directeur : ou l'enseignement, ou le pouvoir local. Le département, dirigé par un ami politique du directeur, un des as de l'équipe d'Ambri-Piotta à l'époque où celle-ci gagnait le championnat de hockey sur glace, répond avec le style propre à son chef, par le « bodychek », la sommation brutale contre l'« insubordination ».

Mais les élèves ont résisté, et la trêve n'est intervenue qu'en vue de l'examen de leur requêtes précises concernant la démocratisation de l'école, la reconnaissance de l'assemblée des élèves, la réévaluation du statut de l'instituteur. Ils ont l'appui des élèves du Lycée, du Technicum, de l'Ecole de commerce et de l'Ecole d'art. Les autorités seront obligées de mettre en route les réformes immédiatement, parce qu'un mouvement comme celui de Locarno ne va pas se contenter de belles promesses et encore moins de menaces.

En tant que socialistes, nous soutenons les élèves de Locarno dans leur résistance et les posons en exemple à tous les élèves de Suisse.

Giorgio Canonica.

L'UJSS solidaire avec les élèves de Locarno. — Par l'entremise de son délégué étudiant, l'Union des jeunes socialistes suisses a exprimé sa solidarité avec l'assemblée constituante des élèves de l'Ecole normale de Locarno.

Pharmacies Populaires

Centre-Ville Aie 30
Sous-Gare, Fraise 6
Ouest Echallens 81

ESCOMPTE 7%
(prod. régl. exceptés)

Ecole cantonale vaudoise d'infirmières et d'infirmiers en psychiatrie

HOPITAL DE CERY - PRILLY-SUR-LAUSANNE
Tél. 021 / 25 55 11

L'école est placée sous la haute surveillance du Département de l'intérieur du canton de Vaud. Formation théorique et pratique, soins aux malades, psychologie, psychiatrie, réadaptation sociale.

Age d'admission: de 19 à 32 ans.
Durée des études: 3 ans. Diplôme décerné par la Société suisse de psychiatrie.
Ouverture des cours: 1^{er} mai et 1^{er} novembre.
Délai d'inscription: 15 mars et 15 septembre.
Activité rétribuée dès le début de la formation.

CENTRE DE SPÉCIALISATION PSYCHIATRIQUE
pour infirmières et infirmiers diplômés en soins généraux. Conditions spéciales.
Pour toute demande de renseignements, s'adresser à la direction de l'école.

Comptoir des sociétés du BAZAR DE L'ALE

vous donnera des suggestions intéressantes pour la création de prix souvenirs, récompenses, jubilés, coupes de sport, challenges, plaquettes, médailles

Toujours des nouveautés
Tout pour l'organisation de vos fêtes, kermesses, etc.

On se charge de toutes gravures
Beau choix prix intéressants
Location de verrerie, vaisselle
EWALD PETIT, LAUSANNE
Tél. (021) 22 22 14, rue de l'Aie 50

Cinéma Lausannois

A. B. C. Tél. 22 52 53

14.30, 17.00, 20.00, 22.10 18 ans

Première suisse
«Un fantastique film d'aventure Yves Boisset déploie de louables efforts dans le sens de la recherche d'originalité.» (Le Figaro)

COPLAN SAUVE SA PEAU
Claudio Brook, Margaret Lee, En couleurs

Atlantique Tél. 22 11 44-45

14.30, 17.00, 20.30 16 ans

Grande première suisse
Un film d'André Cayatte

LES RISQUE DU MÉTIER
Jacques Brel, Emmanuelle Riva, Nathalie Nell
En couleurs Faveurs suspendues

Cinéac Tél. 22 74 99

Permanent: 14.00-22.00 18 ans

PROLONGATION.
Première vision à Lausanne

SEXY SHOW
Avec les plus brillantes attractions

Métropole Tél. 25 62 22

14.30, 17.00, 20.30 18 ans

Grande première suisse
Grand écran Eastmancolor
Provocante irrésistible... cynique et amoureuse, voici Catherine Deneuve, éternelle et troublante de modernité

MANON 70
Réalisation de Jean Aurel
Saml Frey J C Brialy Elsa Martinelli

Romandie Tél. 25 47 64

14.15, 17.15, 20.30 16 ans

1^{re} vision - 2^e sem. - Parlé français
Julie Andrews terriblement endiablée dans un film follement gai

MILLIE
Un éclaboussement de couleurs, une frénésie de rythmes
2 h. 40 de spectacle
Places Fr 4 - 6 - 7.-

Athénée Tél. 23 24 12

14.30, 17.00, 20.30 16 ans

Première vision
Le dernier film de Michel Boisrond, le réalisateur à succès. En couleurs

L'HOMME QUI VALAIT DES MILLIARDS
Frederic Stafford Raymond Pellegrin.

Bel-Air Tél. 23 53 12

14.30, 17.00, 20.00, 22.10 18 ans

Première vision suisse romande
Un nouveau film policier à suspense
Parlé français

UN GANGSTER REVIENT DE BROOKLIN
avec Akim Tamirov, Little Tony, Evi Marandi

Colisée Tél. 32 51 25

14.30, 17.00, 20.30 16 ans

En première
Le nouveau film de Claude Lelouch

VIVRE POUR VIVRE
Yves Montand, Annie Girardet, Candice Bergen
Eastmancolor
Faveurs strictement défendue

Moderne Tél. 26 28 77

14.30, 17.00, 20.30 16 ans

Giuliano Gemma dans

UN PISTOLET POUR RINGO
Un pistolet toujours prêt à tirer
Parlé français

Corso-Renens Tél. 24 90 35

RELACHE

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

USA: Bob Kennedy se décide

Le sénateur Robert Kennedy a annoncé, samedi matin, au cours d'une conférence de presse qu'il avait décidé de poser sa candidature « pour la présidence des Etats-Unis ».

Le frère de l'ancien président a déclaré qu'il avait pris cette décision non pour « s'opposer à un autre homme » mais pour « proposer une nouvelle politique ».

Le pays est « sur une voie périlleuse », a affirmé M. Kennedy, qui a ajouté qu'il s'était senti obligé de prendre sa décision afin de trouver une solution aux divers problèmes qui se posent: éviter l'effusion de sang au Vietnam et dans les villes américaines, combler

le fossé entre les Blancs et les Noirs, entre les riches et les pauvres.

Cependant le sénateur McCarthy n'abandonnera pas sa propre campagne pour la nomination du Parti démocrate aux élections présidentielles, malgré la décision du sénateur Kennedy.

Interrogé par une chaîne nationale de télévision immédiatement après la fin de la conférence de Kennedy, le sénateur du Minnesota, qui vient de remporter un important succès aux élections primaires du New Hampshire, a déclaré: « Je ne suis pas prêt à retirer ma candidature. J'entends continuer l'exécution de mes plans. »

Londres: Après la démission de G. Brown

L'opinion anglaise se passionne pour l'affaire Brown. Que va faire maintenant l'ex-chef du Foreign Office, qui a démissionné vendredi? Abandonnera-t-il la vie politique active ou, au contraire, va-t-il tenter une « rentrée » à grand fracas en prenant la tête des travaillistes déçus par la politique menée par H. Wilson? Dans une longue déclaration publiée par le « Sunday Times », G. Brown dit son intention de consulter ses collègues et ses amis politiques avant de

décider s'il doit garder ses fonctions de leader adjoint du groupe parlementaire travailliste. Ce poste, en effet, constitue une plateforme utile permettant à son détenteur d'influencer les députés. Tout en précisant qu'il ne veut pas devenir une sorte d'« enfant terrible professionnel », G. Brown n'en estime pas moins « qu'il y a un travail à faire pour restaurer le moral du parti » et, ajoute-t-il, « j'ai l'intention d'y participer ».



Le ministre des Affaires étrangères britanniques, G. Brown (à gauche) et son successeur, Michael Stewart (à droite), ministre d'Etat de l'Economie.

LONDRES: Bataille rangée devant l'ambassade des Etats-Unis

Dix mille manifestants venus de toutes les régions de Grande-Bretagne et de l'étranger ont participé dimanche à une gigantesque manifestation contre la guerre au Vietnam à Trafalgar Square. Après cette manifestation une véritable bataille a éclaté à Grosvenor Square lorsqu'une foule déchaînée rassemblant plusieurs milliers de personnes hostiles à la guerre au Vietnam a voulu prendre d'assaut l'Ambassade des Etats-Unis. Les manifestants saisissant tout ce qui leur

tombait sous la main ont accablé la police de projectiles et ont cherché à forcer le cordon établi par les services d'ordre. Au cours de scènes de violence rarement vues en Angleterre, la police montée a dû charger les manifestants qui ont accueilli les forces de l'ordre à coups de pétards et de bombes fumigènes. Deux mille policiers ont été brutalement pris à partie par les protestataires et noyés dans la foule qui brandissait des pancartes et hurlait des slogans anti-américains. On compte des dizaines de blessés.

Contre la guerre du Vietnam

Des manifestations contre la guerre du Vietnam se sont déroulées, samedi, dans plusieurs villes françaises de province.

● A Toulouse: 1200 personnes ont défilé à l'appel du « comité départemental d'action pour le soutien et la victoire du peuple vietnamien ».

● A Dijon: un millier de manifestants ont défilé, puis se sont rassemblés, sur la place de la ville, pour écouter la lecture d'une motion et brûler en effigie le président Johnson.

● A Rouen: un millier de personnes, des étudiants pour la plupart, ont

participé à un défilé conduit par le député et les conseillers généraux communistes du département.

● A Marseille: 600 personnes se sont rendues au consulat des Etats-Unis pour déposer une motion.

● A Bordeaux: 300 personnes ont défilé dans le centre de la ville. Une cinquantaine de contre-manifestants ont essayé en vain de perturber la manifestation.

● A Caen: 250 personnes ont répondu à l'appel du Mouvement de la paix et se sont rassemblées sur les marches du théâtre.

Nuremberg: Congrès du SPD

De sérieux incidents ont marqué dimanche, à Nuremberg, l'ouverture du congrès national du Parti social-démocrate (SPD), première manifestation d'envergure de ce parti à se tenir dans l'ancien centre des grands rassemblements nazis d'avant guerre et qui coïncide avec le centenaire de la fondation du mouvement ouvrier allemand dans la même ville. Les deux principaux leaders du SPD, W. Brandt et H. Wehner, président et vice-président du parti, ont été pris à partie et malmenés par des manifestants à leur entrée dans la célèbre « Halle des maîtres chanteurs » où se sont ouvertes dans l'après-midi les assises de leur parti. Les deux hom-

mes politiques ont dû pénétrer dans la salle par une porte dérobée, tandis que le service d'ordre du SPD empêchait les manifestants de pénétrer dans le bâtiment. Ces manifestants, fort jeunes pour la plupart, semblaient appartenir à la frange d'extrême-gauche du SPD et à des mouvements de tendances progressistes et pacifistes. Ils protestaient contre la participation du SPD à l'élaboration d'une législation d'urgence par le gouvernement de coalition qui rassemble chrétiens-démocrates et sociaux-démocrates. Quelques instants auparavant, K. Schütz, bourgmestre régnant de Berlin-Ouest, qui appartient également aux organismes directeurs du SPD, avait été hué.

Un double marché de l'or

Voici le tableau récapitulatif des décisions prises par les sept membres actifs du « pool de l'or » pour assainir le marché monétaire international en créant un double marché de l'or :

● Les banques centrales maintiennent la parité existante entre leurs monnaies, conformément aux engagements pris dans le cadre du Fonds monétaire international.

● Les banques centrales ne vendront plus d'or que pour les opérations officielles et au prix de 35 dollars l'once.

● Les banques centrales mettent fin à toutes leurs livraisons d'or sur les marchés de Londres ou d'autres villes.

● Les stocks d'or des banques sont jugés suffisants et, de ce fait, ces organismes n'achèteront plus d'or sur les divers marchés.

● Les banques centrales ne vendront plus d'or aux autorités moné-

taires pour remplacer celui qui aurait été vendu sur les marchés privés (à un cours libre qui s'établira en fonction de l'offre et de la demande).

● Le Fonds monétaire international ouvre au Royaume-Uni les crédits nécessaires pour que ce pays dispose d'une masse de manœuvre totale de 4 milliards de dollars.

RÉACTIONS SUISSES

« Compte tenu de la situation actuelle, cela n'a pas été une surprise » : telle a été la première réaction enregistrée dans les milieux financiers genevois à la décision prise à Washington par les gouverneurs de banques centrales de créer un marché officiel et un marché parallèle de l'or.

Un écho identique se retrouve dans le commentaire du journal « La Suisse » qui écrit ce matin : « Les décisions prises à Washington sont celles auxquelles il était normal de s'atten-

dre ». Pour le journal, le problème de la couverture or étant résolu, « il ne subsiste qu'un problème fondamental: celui de l'équilibre de la balance américaine des paiements qui paraît difficile à obtenir tant que la guerre du Vietnam engloutira chaque année des milliards de dollars ».

De son côté, la « Gazette de Lausanne » analyse la situation sous un autre angle en considérant que « le seul grand point d'interrogation à l'heure actuelle est : quels seront les rapports entre la Banque de France et les pays membres du pool de l'or » ?

« Ces pays, estime le journal, ne vendront pas l'or à la France si elle en vend sur le marché libre. Or, il est peu probable que la Banque de France refuse de vendre de l'or par principe, vu que la politique du Gouvernement français est de revaloriser le rôle de l'or dans le système monétaire international. »

EN QUELQUES LIGNES

● ISTANBUL. — Trente-cinq personnes ont été tuées et quarante-cinq blessées, au cours d'une collision entre deux cars, qui s'est produite dimanche soir à Silivri, à 80 km à l'ouest d'Istanbul.

● STOCKHOLM. — Le consul des Etats-Unis à Stockholm, M. Arp, a été violemment pris à partie et légèrement malmené dimanche après midi par un groupe d'étudiants suédois qui lui ont arraché des documents d'identité concernant des déserteurs américains.

● LE CAP. — « Je me sens vraiment très bien et je suis ravi de regagner mon domicile. Merci à tous d'être venus me souhaiter la bienvenue », a déclaré le docteur Blaiberg à la foule des journalistes, des cameramen et aussi des curieux, maintenus à distance par un cordon de police, qui étaient venus l'accueillir à sa sortie de l'Hôpital de Grootte Schuur. Le docteur Blaiberg va maintenant vivre dans sa famille.

● MADRID. — De nouveaux incidents ont éclaté, samedi, à l'Université de Madrid, entre étudiants de tendances différentes et ont entraîné l'intervention de la police.

● LA HAYE. — Des bagarres ont opposé manifestants et contre-manifestants lors d'une marche en faveur de la politique américaine au Vietnam organisée samedi à La Haye par le mouvement « Hollande libre », mouvement récemment créé et groupant principalement des intellectuels. Plusieurs personnes ont été blessées et quatorze arrestations opérées.

● MADRID. — Un accident de chemin de fer s'est produit, vendredi après midi, à Santa Maria de La Alameda, à 70 km. au nord-ouest de Madrid. Il a fait vingt-huit morts et environ quatre-vingts blessés.

● ROME. — L'Eglise catholique reste ferme dans sa condamnation de la franc-maçonnerie. C'est ce qui résulte d'un communiqué diffusé samedi par le service de presse du Saint-Siège.

● STOCKHOLM. — Cinquante-deux déserteurs américains vivent actuellement en Suède.

● COLOGNE. — « La proposition des Etats-Unis, de l'URSS et de la Grande-Bretagne de fournir une garantie contre un chantage atomique à toutes les nations du monde par le recours au Conseil de sécurité, est insuffisante pour assurer la sécurité de l'Europe », a déclaré M. Barzel, président du groupe parlementaire chrétien-démocrate au Bundestag.

● MAR DEL PLATA. — L'Organisation catholique internationale du cinéma (OCIC) a attribué son prix au film soviétique « Les Peupliers de la Rue Pilushia », qui, outre qu'il constitue une belle réalisation technique, souligne les valeurs humaines de la fidélité conjugale, du travail et de la générosité.

● LA HAVANE. — F. Castro a confirmé, dans une allocution radiotélévisée, la nationalisation de tous les commerces privés de Cuba, l'abolition de la Loterie nationale et la fermeture de tous les bars, qu'ils appartiennent à l'Etat ou à des particuliers.

AU GRAND CONSEIL GENEVOIS Le boni modifie-t-il la situation?

Vendredi après midi et soir, les discussions du Grand Conseil genevois ont porté sur une foule de sujets, mais le débat central tourna autour du boni de 18 millions « découvert » récemment par le Conseil d'Etat, par rapport aux estimations des rentrées fiscales. Aussi nous limiterons-nous au rapport de cette discussion de deux heures, d'un niveau relativement élevé.

Un bon point pour le Conseil d'Etat comme l'a relevé Louis Piguet (soc.) c'est la déclaration qu'il a faite au Grand Conseil, qui a permis la discussion ultérieure. Un moins bon point c'est l'annonce du boni, d'abord à la presse et à l'opinion publique, avant le législatif. Plusieurs députés, dont notamment M. Vernet, se sont plaints de cette procédure et auraient aimé que la Commission fiscale ou la Commission du budget ait été convoquée, voire même une session spéciale du Grand Conseil. Ce sont évidemment là des mots, car cela n'aurait rien changé à la situation, et beaucoup emploient ces arguments démagogiquement.

Arguments justes et moins justes

M. Babel, grand trésorier, a eu la lourde tâche d'expliquer pourquoi il y avait boni et ce que cela entraînait. Le boni pouvait-il être prévu? Les réponses du Conseil d'Etat à cette question nous ont convaincu! L'écart entre prévisions et rentrées effectives dépend de nombreux facteurs:

● Le caractère aléatoire des rentrées des personnes physiques, à cause des gros revenus, des départs ou des décès, etc. La même irrégularité se présente pour les sociétés.

● L'événement exceptionnel que constitue une grosse succession pour le canton. De toute façon l'écart de 3,67%

pour toute l'administration, est extrêmement faible (5,6% pour la Confédération). Par contre, ce qui nous a moins plu, ce sont les explications de M. Peyrot, qui, outre la difficulté qu'on a à le comprendre, n'a guère pu expliquer pourquoi il avait engagé 12 millions de plus que le budget des grands travaux, ne le prévoyait. Bien sûr le boni est providentiel à cet égard et nous ne nous en plaignons pas, parce que ces travaux sont d'utilité publique (hôpital de gériatrie, par exemple), mais c'est là sa seule vertu. S'il n'y avait pas eu cet apport, comment aurait-on financé ces dépenses supplémentaires? Par un accroissement de la dette, sans doute.

Il faut cependant d'emblée écarter un argument que le Parti du travail a avancé (et dans une moindre mesure les libéraux): c'est que le Conseil d'Etat a délibérément caché la vérité au Grand Conseil et au peuple. Déjà en décembre, l'exécutif avait annoncé qu'il y aurait plus-value, sans en préciser la teneur. Cacher ce boni pour faire passer la loi sur les véhicules à moteur, alors? Cela n'est pas sérieux non plus, car la colère populaire aurait été bien plus forte par la suite. Non, il ne faut vraiment voir aucune mauvaise foi dans l'attitude du Conseil d'Etat, mais simplement une certaine maladresse qui a pu heurter les partis politiques.

Quant à l'affectation de ces 18,3 millions, il faut en déduire tout de suite deux tiers qui vont d'après la loi aux grands travaux qui en ont bien besoin, le reste étant destiné par M. Babel à la revalorisation du traitement des fonctionnaires cantonaux, ce dont nous nous réjouissons aussi.

Position socialiste

Les arguments présentés par L. Piguet ont été très clairs. Tout d'abord, le parti ne renonce nullement à l'imposition plus forte des véhicules à moteur, mais il déplore qu'on soit allé si vite en besogne. On aurait dû consulter préalablement les intéressés, chauffeurs de taxi, de camion, etc., au lieu de « forcer » tout de suite une

solution. Mais il faut dire ensuite que ce boni concerne le budget 1968, et que celui-ci prévoit 43 millions de dépenses de plus qu'en 1967. Donc apport bienvenu. Par contre il faut déplorer vivement la déclaration du Conseil d'Etat comme quoi, si la loi était acceptée par le peuple, son entrée en vigueur serait différée jusqu'en 1969. Si le projet est accepté par une majorité du peuple, cela signifie que son application doit être immédiate. De plus, le Parti socialiste genevois soutient bien sûr vivement la réadaptation des salaires de fonctionnaires cantonaux.

Situation critique tout de même

Si l'on fait des prévisions, et c'est nécessaire, ce boni ne résout cependant aucun problème. M. Babel l'a fait sentir sans détours, malgré les reproches de pessimisme des communistes.

Voilà. Pour 1968, on compte avec 6,4 millions de déficit au budget, 20 millions si la votation des 18 et 19 février est négative. En 1969, on atteindra 24,4 millions, car il faut compter 10% de 4 millions de plus chaque année. Si l'on y ajoute les revalorisations des traitements, on touche les 32 millions. D'après ces quelques chiffres nous pouvons voir qu'il ne faut pas se payer de mots, et que les charges de l'Etat risquent de devenir toujours plus lourdes. Les socialistes estiment que certaines dépenses, notamment dans les domaines de l'instruction publique et de la prévoyance sociale sont absolument indispensables. Ne pas donner à l'Etat les moyens de faire cette politique, c'est aller contre les intérêts collectifs de la population. Tout ce que nous différons aujourd'hui en matière de constructions publiques, ce sont les générations futures qui en pâtiront.

C. A.

P.-S. — Ce compte rendu a été rédigé sans préjuger du résultat de la votation de dimanche, qui a été négatif.